

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 6 avril 2020 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour
- 10.02** Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 mars 2020

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Octroi d'un contrat à NEOLECT INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection d'éclairage de rue incluant le remplacement des unités d'éclairage et des contrôleurs sur la 52^e Avenue dans le quartier industriel de l'arrondissement de Lachine, au montant maximal de 470 870,22 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 517 957,24 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2004 - Quatre soumissionnaires
- 20.02** Octroi d'un contrat à 9114-5698 QUÉBEC INC., (Aménagements Sud-Ouest), plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux d'aménagement dans le cadre du projet du parc Pominville - Phase 3, au montant maximal de 321 879,41 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 354 067,35 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2002 - Quatre soumissionnaires
- 20.03** Octroi d'un contrat à Construction CAPPÀ Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des trottoirs pour l'arrondissement de Lachine, au montant maximal de 593 686,06 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 694 612,69 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2006 - Huit soumissionnaires
- 20.04** Création d'un Fonds d'urgence COVID-19 d'un montant maximal de 30 000 \$ pour offrir un soutien financier accéléré aux organismes communautaires et économiques de l'arrondissement de Lachine - Délégation au directeur d'arrondissement de l'approbation des demandes de versements et de l'autorisation de dépenses
- 20.05** Addenda - Prolongation de la durée de l'entente intervenue entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et la Maison des Jeunes l'Escalier inc., par la résolution CA19 19 0129, pour la réalisation du projet Accueil et intégration des immigrants adolescents du quartier Saint-Pierre jusqu'au 30 juillet 2020

- 20.06** Approbation des conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et deux organismes à but non lucratif et octroi de contributions financières au montant total de 56 928 \$ dans le cadre de l'appel de projets locaux de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal
- 20.07** Approbation des conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et sept organismes désignés dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et octroi de contributions financières au montant total de 173 700,97 \$
- 20.08** Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CONCERT'ACTION LACHINE et octroi d'une contribution financière au montant de 32 500 \$ dans le cadre du Programme de sécurité urbaine pour l'année 2020
- 20.09** Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE et octroi d'une contribution financière au montant de 96 151 \$ pour appuyer l'organisme dans la réalisation d'activités prévues à son plan d'action durant l'année 2020
- 20.10** Octroi d'une aide financière à six organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2020, pour un montant total de 63 702 \$
- 20.11** Octroi d'un soutien financier au montant de 25 000 \$ pour l'année 2020 à Centraide du Grand Montréal pour la réalisation d'un Fonds d'urgence - COVID-19 en provenance du surplus de l'arrondissement
- 20.12** Addenda - Modification du montant de la dépense relative aux améliorations locatives initiales dans le cadre du bail intervenu entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et OBNL REGROUPEMENT DE LACHINE, par la résolution CA20 19 0040, pour un montant de 11 497,50 \$, toutes taxes incluses

30 – Administration et finances

- 30.01** Adhésion de l'arrondissement de Lachine aux principes directeurs de la vision, des objectifs et du plan d'action élaborés autour du travail de concertation sur la réalité des personnes en situation de précarité de Lachine par le Comité pour les personnes en situation de précarité du CASUAL
- 30.02** Acceptation de l'offre du conseil de la Ville d'offrir aux conseils d'arrondissement, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), la prestation de service téléphonique 311 et des courriels du BAM, sur l'ensemble des plages horaires, soit les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés

47 – Urbanisme

- 47.01** Fermeture et retrait du domaine public les lots 2 134 205 à 2 134 209, 2 134 232 à 2 134 241, 2 134 243 à 2 134 252, 2 134 254, 2 135 132, 2 135 134, 2 135 135 et une partie du lot 2 134 268 (à être connue prochainement comme étant le lot 6 357 867), situés au nord de la rue Sherbrooke, entre la 7^e et 9^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine - N/Réf. : 31H05-005-6353-08 - Mandat : 20-0080-T
- 47.02** Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 785 - 795, 14^e Avenue

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Nomination d'un secrétaire d'arrondissement substitut
- 51.02** Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 27 février 2020 au 31 mars 2020
- 51.03** Renouvellement de mandat et nomination de nouveaux membres résidents au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Lachine

70 – Autres sujets

- 70.01** Période de questions des membres du conseil
- 70.02** Période de questions du public



Dossier # : 1207801001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des travaux publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à NEOLECT INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection d'éclairage de rue incluant le remplacement des unités d'éclairage et des contrôleurs sur la 52e Avenue dans le quartier industriel de l'arrondissement de Lachine, au montant maximal de 470 870,22 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 517 957, 24 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2004 - Quatre soumissionnaires

D'octroyer un contrat à NEOLECT INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection d'éclairage de rue, incluant le remplacement des unités d'éclairage et des contrôleurs, sur la 52e Avenue dans le quartier industriel de l'arrondissement de Lachine, au prix de sa soumission, soit au montant maximal de 470 870,22 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2004.

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 470 870,22 \$, toutes taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 47 087,02 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-27 10:57

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1207801001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des travaux publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à NEOLECT INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection d'éclairage de rue incluant le remplacement des unités d'éclairage et des contrôleurs sur la 52e Avenue dans le quartier industriel de l'arrondissement de Lachine, au montant maximal de 470 870,22 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 517 957, 24 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2004 - Quatre soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Suite aux inspections des infrastructures d'éclairage routier effectuées au courant de l'été 2019, plusieurs déficiences ont été relevées. En effet, plusieurs caissons de services et plusieurs fûts sont très endommagés par la rouille et nécessitent une intervention rapide de notre part. Dans certains cas, les câbles électriques sont apparents et les unités d'éclairage ont été enlevées pas précaution afin d'éviter tout accident potentiel.

Afin de s'assurer de la mise à niveau des infrastructures concernées, la Direction des travaux publics souhaite octroyer un contrat à un entrepreneur spécialisé dans la réfection de systèmes d'éclairage routier. Ce dossier fait suite aux phases 1, 2 et 3 de réfection d'éclairage routier réalisées respectivement en 2011, 2012 et 2019.

Les travaux visés par les documents contractuels sont les suivants:

- Remplacement des fûts sur la 52^e avenue dans le quartier industriel entre la rue Fairway et le chemin de la Côte-de-Liesse (seulement les unités d'éclairage jugées critiques);
- Remplacement des bases de béton sur la 52^e avenue dans le quartier industriel entre la rue Fairway et le chemin de la Côte-de-Liesse (seulement les bases de béton jugées critiques);
- Remplacement de vieux panneaux de contrôle des systèmes d'éclairage.
- Réfection de tous les conduits d'éclairage enfouis et remplacement de tous les câbles électriques.

Il faut noter que nous ne remplaçons que les installations jugées critiques sur les tronçons concernés. L'objectif est de maintenir les installations en bonne condition pour offrir aux citoyens un environnement sécuritaire et fonctionnel malgré le vieillissement de nos installations.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

14 mai 2018 - CA18 19 0132 (1187801003) - Octroyer un contrat à la firme MICHEL GUIMONT ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN LTÉE, plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des systèmes d'éclairage routier sur le territoire de l'Arrondissement de Lachine phase 3, au prix total de 347 500,77 \$ – Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1803 (contrat S-1751) – 7 soumissionnaires.

11 juillet 2012 - CA12 190262 (1122324043) - Octroyer un contrat à la firme MICHEL GUIMONT ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN LTÉE, plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des systèmes d'éclairage routier sur le territoire de l'Arrondissement de Lachine phase 2, au prix total de 367 847,57 \$ – Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1239 (contrat S-1217) – 7 soumissionnaires.

31 mai 2011 - CA11 190178 (1112356029) - Octroyer un contrat à la firme MICHEL GUIMONT ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN LTÉE, plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des systèmes d'éclairage routier sur le territoire de l'arrondissement de Lachine phase 1, au prix total de 299 509,46 \$ – Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1116 (contrat S-1110) – 9 soumissionnaires

DESCRIPTION

Ce mandat consiste à faire appel à une entreprise spécialisée afin d'effectuer le remplacement des unités d'éclairage en mauvais état. L'entrepreneur devra fournir la main-d'oeuvre, les équipements et l'outillage nécessaires, sur demande, pour la réalisation des travaux planifiés.

Les travaux comprennent, mais sans s'y limiter, les activités suivantes:

- Enlèvement des unités existantes;
- Fourniture et installation de nouvelles unités d'éclairage;
- Branchement des lampadaires;
- Réparation des massifs en béton;
- Réparation des ancrages en acier galvanisé;
- Gestion des demandes de branchement avec Hydro-Québec;
- Gestion de la circulation et des entraves;
- Remise en état des terrains privés.

JUSTIFICATION

L'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2004 a été lancé le 26 février 2020 et les soumissions ont été ouvertes le 19 mars 2020. Quatre soumissions ont été reçues sur un total de six preneurs de cahier des charges. La durée de validité des soumissions est de cent vingt (120) jours de calendrier suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions. Lors de l'analyse de la conformité, seulement 3 soumissions ont été déclarées conformes, tandis que la 4e soumission comporte un défaut mineur concernant l'annexe H (lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire) qui est manquante. Une communication a été envoyée au soumissionnaire afin de corriger la situation et de respecter les critères de conformité exigés par le cahier des charges.

Le tableau ci-dessous présente le montant des soumissions reçues ainsi que les différents écarts avec la dernière estimation de la ville.

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	AUTRES (PRÉCISER) (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)

NEOLECT INC.	470 870,22 \$	0,00 \$	470 870,22 \$
SYSTÈME URBAIN INC.	530 500,17 \$	0,00 \$	530 500,17 \$
MICHEL GUIMONT ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN LTÉE	564 827,79 \$	0,00 \$	564 827,79 \$
INSTALLUME INC.	590 257,51 \$	0,00 \$	590 257,51 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	465 025,42 \$		465 025,42 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)			5 844,80 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)			1,26 %

Le 26 février 2020, la Direction des travaux publics a procédé au lancement de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2004 - Travaux de réfection des systèmes d'éclairage de rue phase 4.

L'écart entre le plus bas soumissionnaire conforme et la dernière estimation réalisée par la firme WSP et le chargé de projet de la Ville est de 1,26 %.

L'estimation réalisée par la firme WSP est basée sur les projets similaires de réfection des systèmes d'éclairage routier qu'elle a conçus durant les dernières années pour la Ville de Montréal.

Elle tient également compte de la réalité du marché. Il est important de mentionner que la moyenne des 4 soumissions reçue est de 539 113,92 \$ toutes taxes incluses, ce qui correspond à un écart de 15,93 % par rapport à la dernière estimation. Il est donc possible de conclure que le plus bas soumissionnaire conforme a soumis un prix à l'avantage de la ville.

Pour terminer, il est important de mentionner que l'état actuel des infrastructures d'éclairage de rue sur la 52^e avenue dans le quartier industriel ne permet pas d'assurer un éclairage adéquat et sécuritaire en tout temps.

Au vu de ce qui précède, nous pensons qu'il est dans l'intérêt supérieur de nos citoyens de procéder à l'octroi du présent contrat. Par conséquent, il est recommandé d'octroyer ce contrat à Nelect Inc., plus bas soumissionnaire conforme.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ce projet sera financé par le PTI de l'arrondissement de Lachine. Aussi, il est recommandé d'autoriser une dépense de 47 087,02 \$ (représentant 10 % du montant de la soumission toutes taxes incluses), à titre de contingences en lien avec ce contrat.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pratiquer une gestion responsable des ressources disponibles en optimisant les investissements requis sur les actifs municipaux et ceci dans le but ultime de fournir aux citoyens le niveau de service adéquat, et ce, à un prix raisonnable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ces travaux font partie des mesures que nous prenons pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Les travaux projetés auront un impact important sur la sécurité de nos installations et pour assurer la sécurité du public. Cela est essentiel pour maintenir fonctionnel et opérationnel

les réseaux d'éclairage de rue et éviter une dégradation du service fourni aux usagers et/ou aux citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est prévue pour ce contrat.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : 13 avril 2020

- Début des travaux : À déterminer
- Fin des travaux : Automne 2020

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Les clauses particulières en prévention de la collusion et la fraude ont été incluses aux instructions aux soumissionnaires lors de l'appel d'offres initial. Le plus bas soumissionnaire conforme n'est pas inscrit au RENA (Registre des entreprises non admissibles). La firme Neolect inc., n'est pas inscrite sur la liste des entreprises ayant des restrictions sur leur licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ) et ne figure pas sur la liste des entreprises à déclarer non conformes en vertu de la politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

Ce dossier respecte, au meilleur de nos connaissances, les encadrements administratifs en vigueur.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction des travaux publics (Ismail ALLOUCH)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-25

Henri NADEAU OUELLETTE
Agent technique

Euloge AMOUSSOU
Chef de division en arrondissement

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Marie-Josée M GIRARD
directeur(trice) - travaux publics en
arrondissement



Dossier # : 1206731001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à 9114-5698 QUÉBEC INC., (Aménagements Sud-Ouest), plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux d'aménagement dans le cadre du projet du parc Pominville - Phase 3, au montant maximal de 321 879,41 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 354 067,35 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2002 - Quatre soumissionnaires

D'octroyer un contrat à 9114-5698 QUÉBEC INC. (AMÉNAGEMENTS SUD-OUEST), plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux d'aménagement de la phase 3 du parc Pominville situé dans l'arrondissement de Lachine, au prix de sa soumission, soit au montant maximal de 321 879,41 \$ toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2002;

D'autoriser à cet effet une dépense de 321 879,41 \$, toutes taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 32 187,94 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-27 10:28

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1206731001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à 9114-5698 QUÉBEC INC., (Aménagements Sud-Ouest), plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux d'aménagement dans le cadre du projet du parc Pominville - Phase 3, au montant maximal de 321 879,41 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 354 067,35 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2002 - Quatre soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Suite à l'acquisition des terrains adjacents au Domaine Pominville en 2015, l'arrondissement de Lachine a procédé en 2017 et en 2018 à une première phase de travaux comprenant la réhabilitation environnementale du lot cadastral portant le numéro 6 137 324 ainsi que l'aménagement du parc sur ce même lot.

Une deuxième phase de travaux, réalisée à l'automne 2019 a visé la réhabilitation environnementale des lots portant les numéros 6 071 123 et 6 137 326. Ces lots correspondent à des terrains situés le long de l'avenue de la Verrerie et de la rue Norman ainsi que le site du bassin de rétention de l'avenue Émile-Pominville. Les travaux liés à cette phase seront complétés au printemps 2020.

Une troisième phase de travaux, consistant à verdir les lots décrits dans le paragraphe précédent doit être réalisée suite à la finalisation des travaux de réhabilitation environnementale de la phase 2. Cette troisième phase de travaux fait l'objet du présent octroi de contrat.

Le présent sommaire vise donc l'octroi du contrat pour la réalisation des travaux d'aménagement de la 3^{ème} phase du parc Pominville ainsi que l'approbation d'un montant de contingences lié au projet.

L'arrondissement de Lachine a entrepris les démarches nécessaires afin de procéder à un appel d'offres public dans le but d'octroyer un contrat de construction pour l'aménagement des terrains ayant fait l'objet d'une réhabilitation environnementale lors de la phase 2 des travaux.

Des documents d'appel d'offres ont été préparés par la Division des études techniques de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine. La Direction du développement du territoire et des services administratifs de l'arrondissement de Lachine a procédé à l'appel d'offres publics numéro LAC-PUB-2002. Un appel d'offres a été publié dans le journal Constructo et sur le site électronique d'appel d'offres SÉAO du 4 février au 2 mars 2020. La durée de publication a été de 26 jours. La soumission est valide pendant 120 jours

suivant la date d'ouverture, soit jusqu'au 28 juin 2020. La durée de 120 jours était inscrite à la clause no.5 du cahier des Instructions aux soumissionnaires inclus aux documents de soumission.

Deux addendas ont été émis afin d'aviser l'ensemble des preneurs du cahier des charges de modifications faites aux documents d'appel d'offres :

Addenda no.1 (14 février 2020) : Modifications aux dimensions du sentier en criblure de pierre et aux quantités au bordereau de soumission. Révision du plan de nivellement.

Addenda no.2 (24 février 2020) : Réponses à des questions techniques posées par des soumissionnaires (type de rehaussement requis sur des ouvertures de puits d'accès).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

10 juillet 2019 - CA19 19 0207 (1197382007) : Octroi d'un contrat à LES ENTREPRISES VENTEC INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux d'aménagement du parc Pominville, phase II, dans l'arrondissement de Lachine, au montant maximal de 1 122 443,44 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 1 290 809,96 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1923 - Quatre soumissionnaires / Demande au conseil de ville de majorer la dotation de l'arrondissement de Lachine par l'entremise du programme du Passif environnemental pour un montant total de 976 959,10 \$.

20 février 2019 - CE19 0298 (1188169001) : Adopter les critères d'admissibilité des projets, les critères de répartition des crédits et les modalités de gestion du Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux (2019-2021).

26 juin 2018 - D2187382006 (2187382006) - Octroi d'un contrat à Arsenault Lemay Arpenteurs-Géomètres Inc., pour la préparation d'un plan de localisation des limites de propriétés dans le cadre du projet de réhabilitation du parc Pominville-Phase 2, au montant de 5 633.78 \$ toutes taxes incluses - Contrat de gré à gré - Un soumissionnaire

22 mai 2018 - D2187382002 (2187382002) - Octroi d'un contrat à GENINOVATION, pour la préparation des plans et devis pour les travaux de réhabilitation environnementale dans le cadre du projet d'aménagement du parc Pominville phase 2, au montant de 5 162,38 \$ toutes taxes incluses - Contrat de gré à gré - Un soumissionnaire

7 août 2017 - CA17 19 0233 (1176731002) : Octroi d'un contrat à LV CONSTRUCTION INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux d'aménagement au parc Pominville de l'arrondissement de Lachine - Autorisation d'une dépense maximale de 528 689,56 \$ toutes taxes incluses - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1730 - Trois (3) soumissionnaires.

8 mai 2017 - CA17 19 0148 (1177382002) - Octroyer un contrat à l'entreprise Catalogna et Frères Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 1 192 382,13 \$ toutes taxes incluses, pour les travaux de réhabilitation environnementale dans le cadre de l'aménagement du futur parc Pominville - LAC-PUB-1717 - six (6) soumissionnaires et demander au Conseil municipal l'augmentation de la dotation revenus-dépenses de l'arrondissement Lachine afin de rembourser les dépenses encourues de 2015 et 2016 au montant de 1 208 659,08 \$ (incluant les taxes au net) par le programme du Passif Environnemental.

8 mai 2017 - CA17 19 0149 (1176731001) - Octroyer à la firme Déom et associés experts-conseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, un contrat de services professionnels en architecture de paysage d'un montant de 42

127,99 \$ toutes taxes incluses, pour la conception des plans et devis et la surveillance des travaux dans le cadre du projet d'aménagement du parc Pominville.

11 juillet 2016 - CA16 19 0222 (1166731006) - Octroyer à la firme Groupe ABS inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, un contrat de services professionnels d'un montant de 120 467,36 \$ toutes taxes incluses, pour des études géotechniques, de caractérisation environnementale et de surveillance de chantier dans le cadre de travaux de construction et de rénovation d'infrastructures municipales ainsi que d'aménagement de divers terrains tels que des parcs et des espaces verts. Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1623 - Sept (7) soumissionnaires

9 mai 2016 - CA16 19 0155 (1166731003) - Octroyer un contrat à Manorex inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 71 112,04 \$ toutes taxes incluses, pour la fourniture de machinerie avec opérateur dans le cadre des travaux de réhabilitation environnementale au parc Pominville - LAC-INV-1618 - Quatre (4) soumissionnaires.

DESCRIPTION

Le site des travaux d'aménagement de la phase 3 est divisé en deux secteurs, soit celui de la rue Norman et celui de l'avenue de la Verrerie.

Le **secteur de la rue Norman** inclut les buttes le long de la rue du même nom ainsi que le terrain à l'intersection de l'avenue Émile-Pominville sous lequel on retrouve un bassin de rétention.

Les travaux de ce secteur comprennent de manière générale et non-limitative :

- le terrassement d'appoint;
- la mise en place de gazon en plaques incluant la pose de terre de culture;
- la construction d'un sentier en poussière de pierre;
- la construction d'un sentier en pas japonais préfabriqué;
- la construction d'une clôture en mailles de chaîne;
- l'ensemencement hydraulique incluant la pose de terre de culture;
- la plantation d'arbres et de vivaces.

Le **secteur de l'avenue de la Verrerie** comprend essentiellement un terrain situé en bordure de la rue du même nom.

Les travaux de ce secteur comprennent de manière générale et non-limitative : Voir clauses spéciales

- le terrassement d'appoint;
- la mise en place de gazon en plaques incluant la pose de terre de culture.

Le présent dossier vise à octroyer un contrat à l'entreprise 9114-5698 QUÉBEC INC., (Aménagements Sud-Ouest), plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 321 879,41 \$, toutes taxes incluses, et à autoriser une dépense totale de 354 067,35 \$ (correspondant à un montant de contingences de 10% de la valeur totale du contrat) pour les travaux d'aménagement dans le cadre du projet du parc Pominville, phase 3 - Appel d'offres publics LAC-PUB-2002.

JUSTIFICATION

À la fin du processus d'appel d'offres, quatre soumissionnaires ont déposé une soumission sur neuf preneurs du cahier des charges. Un pourcentage de 44 % des preneurs du cahier des charges ont donc déposé une soumission.

Après analyse, les quatre soumissionnaires ont été déclarés conformes et l'entreprise 9114-5698 QUÉBEC INC., (Aménagements Sud-Ouest), est le plus bas soumissionnaire conforme.

Le tableau des résultats ci-dessous résume la liste des soumissionnaires ainsi que les prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation et le montant de l'octroi.

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	AUTRES (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.)	321 879,41 \$	0 \$	321 879,41 \$
Les Entreprises J. Piccioni Inc.	334 053,95 \$	0 \$	334 053,95 \$
Les entreprises Ventec Inc.	385 499,68 \$	0 \$	385 499,68 \$
Aménagements Natur'Eau-Lac Inc.	537 778,32\$	0 \$	537 778,32 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	319 577,50 \$	0 \$	319 577,50 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$)			394 802,84 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			22,66 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)			215 898,91 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)			67,07 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)			2 301,91 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)			0,72 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			12 174,54 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			3,78 %

L'écart entre la plus basse soumissionnaire conforme et la dernière estimation réalisée est de 0,72 % (soit de 2 301,91 \$).

Il est à noter qu'en raison de l'omission du coût d'un item au bordereau de soumission, le coût total de toutes les soumissions a été corrigé. Les corrections ont été apportées par la Division des études techniques. Ces corrections n'ont pas eu d'incidences sur le rang des soumissionnaires.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale de 354 067,35 \$, toutes taxes incluses, se compose d'un octroi de contrat au montant de 321 879,41 \$ et de contingences au montant de 32 187,94 \$ toutes taxes incluses.

Un montant maximal de 323 310,68 \$ net de ristourne, sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale 19-014.

La dépense est assumée à 100 % par la ville centre dans le cadre du Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux. L'Arrondissement s'engage à respecter la portée des travaux comme indiqué au dépôt du projet et tout dépassement des coûts sera absorbé à 100 % par l'Arrondissement.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le PTI 2020 -2022 au projet suivant pour l'octroi de ce contrat et est réparti comme suit pour chacune des années :

	2020	2021	Ultérieur
34375-Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux	323	-	-

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux de verdissement liés à ce projet contribueront notamment à l'implantation d'îlots de fraîcheur et à la réduction de gaz à effet de serre ce qui assurera un milieu de vie résidentiel plus sain et confortable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant que l'octroi du contrat soit reporté ou refusé, l'arrondissement de Lachine ne pourra pas procéder aux travaux d'aménagement de la phase 3 du Pominville.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ce dossier comporte des enjeux de communication dont la stratégie sera élaborée par la division des études techniques et la division des communications de l'arrondissement. Des avis aux résidents seront distribués dans le secteur.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Finalisation des travaux de réhabilitation de la phase 2 pour les secteurs visés : printemps 2020

Début des travaux – Secteur de la rue Norman : mai 2020

Fin des travaux – Secteur de la rue Norman: juillet 2020

Durée des travaux - Secteur de la rue Norman : 46 jours

Début des travaux – Secteur de l'avenue de la Verrerie : à déterminer.

Durée des travaux – Secteur de l'avenue de la Verrerie : 16 jours

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Zamir Jose HENAO PANESSO)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Dominique LEMAY, Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports

Lecture :

Dominique LEMAY, 26 mars 2020

RESPONSABLE DU DOSSIER

Catherine GOLDSTYN
Architecte paysagiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-25

Robert MALEK
Chef de Division - Études Techniques

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Marie-Josée M GIRARD
directeur(trice) - travaux publics en
arrondissement



Dossier # : 1207274001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à Construction CAPPÀ Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des trottoirs pour l'arrondissement de Lachine, au montant maximal de 593 686,06 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 694 612,69 \$ – Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2006 - Huit soumissionnaires

D'octroyer un contrat à Construction CAPPÀ Inc., plus pas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des trottoirs pour l'arrondissement de Lachine au prix de sa soumission, soit au montant maximal de 593 686,06 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2006;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 593 686,06 \$, toutes taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 59 368,61 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 41 558,02 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget d'incidences et de frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-31 15:21

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1207274001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à Construction CAPPa Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des trottoirs pour l'arrondissement de Lachine, au montant maximal de 593 686,06 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 694 612,69 \$ – Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2006 - Huit soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Lachine a procédé à un appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour la réfection de trottoirs, bordures, l'installation de mobiliers urbain et autres travaux connexes, selon le devis préparé par la division des études techniques de l'arrondissement de Lachine.

Un appel d'offres public numéro LAC-PUB-2006 a été lancé le 26 février 2020 et les soumissions ont été ouvertes le 20 mars 2020. La durée de la publication a été de 24 jours de calendrier. Les soumissions sont valides pendant 120 jours suivant la date d'ouverture, soit jusqu'au 22 juillet 2020.

Aucun addenda n'a été transmis dans le cadre de cet appel d'offres.

Il s'agit donc d'octroyer un contrat d'une valeur de 593 686.06 \$, toutes taxes incluses, à l'entrepreneur Construction Cappa Inc, plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux de réfection de trottoirs pour l'arrondissement de Lachine et d'autoriser une dépense maximale de 59 368,61 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget de contingences (10 %) et une dépense maximale de 41 558,02 \$ toutes taxes incluses, à titre de budget d'incidences (5 %).

La dépense totale est donc de 694 612,69 \$ toutes taxes incluses.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

20 février 2019 - CE19 0298 (1188169001) - Adopter les critères d'admissibilité des projets, les critères de répartition des crédits et les modalités de gestion du Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux (2019-2021).

20 janvier 2019 - CA19 190040 (1198278001) - Octroi d'un contrat à Eurovia Québec Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des trottoirs pour l'arrondissement de Lachine, au montant maximal de 995 340,76 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 1 149 618,58 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1903 - neuf soumissionnaires.

9 avril 2018 - CA18 190093 (1187292002) - Octroi d'un contrat à LES ENTREPRISES VENTEC INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des trottoirs, bordures et autres travaux connexes pour l'année 2018 à l'arrondissement de Lachine, au montant de 1 008 840,78 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense maximale de 1 059 282,82 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1801 – sept (7) soumissionnaires.

DESCRIPTION

Ce projet a pour but de procéder à la réfection de diverses sections de trottoirs ou de bordures, suite à l'identification de tronçons de rue qui font partie des travaux de planage et de pose de revêtement (PCPR) sur les tronçons artériels et locales, des demandes de citoyens, des demandes de permis pour l'aménagement d'entrées charretières, de trottoirs endommagés ou suite à certaines interventions au niveau des infrastructures (remplacement d'entrées de service d'égout, d'aqueduc ou de nouveaux branchements d'utilités publiques). Chaque demande est validée par les employés des études techniques pour vérifier l'état actuel des trottoirs avant de procéder aux travaux. De plus, ces travaux sont requis dans l'optique d'assurer des trottoirs sécuritaires aux usagers de l'arrondissement de Lachine.

Selon l'ampleur du PCPR et des demandes, le Service de l'urbanisme et de la mobilité et l'arrondissement de Lachine prévoient effectuer trois listes réparties comme suit:

Liste 01 : Cette liste portera sur les sections de trottoirs bordant les rues incluses dans le programme complémentaire de planage revêtement (PCPR) artériel. Ces travaux sont assumés à 100 % par le Service de l'urbanisme et de la mobilité. Le tableau suivant fournit les rues et les surfaces visées par les travaux de PCPR artériel:

RUE	TRONÇONS	SUPERFICIE À RÉPARER (M2)
10 ^e avenue	entre Saint Louis et Notre Dame	208
Avenue Gowans	entre Montréal-Toronto et Érables	18
Saint-Antoine	entre 20 ^e Avenue et 23 ^e Avenue	63
Saint-Louis	entre 6 ^e avenue et Saint-Joseph	60
Sainte-Marie	entre Saint-Joseph et Saint-Louis	147
Victoria	entre 35 ^e Avenue et 36 ^e Avenue	29
Victoria	De 33 ^e Avenue à Remembrance	108
Chemin du Canal	Chemin de Canal au Chemin de la Salle	75
Provost	de 31 ^e Avenue à la 32 ^e Avenue	127

Listes 02 & 03 : Ces listes comprennent les travaux de réfection mineurs de trottoirs (RMT), là ou requis, sur plusieurs rues de l'arrondissement de Lachine.

Nous avons prévu dans la liste 03 des travaux d'installation de mobiliers dans certains parcs et rues de l'arrondissement Lachine. Ces travaux consistent à l'enlèvement des mobiliers urbains existants, la démolition, la construction des bases en béton et l'installation de nouveaux mobiliers urbains fournis par la ville.

Les travaux sont prévus au printemps 2020, suite à la période de dégel. Le délai d'exécution des travaux est 120 jours calendrier. Le tableau ci-dessous indique les dates visées pour l'exécution de chaque liste :

# Liste	DATE D'EXÉCUTION	Quantité prévue (m2)
---------	------------------	----------------------

Liste 1 (PCPR)	Après la fin de la période de dégel	625
Liste 2	Du 5 juin au 3 juillet	500
Liste 3	Du 21 août au 18 septembre	500

JUSTIFICATION

Parmi les dix preneurs du cahier de charges, huit ont déposé une soumission. Après l'analyse de conformité, toutes les soumissions sont considérées conformes. L'entreprise Construction CAPP Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme.

Le tableau des résultats ci-dessous, résume la liste des soumissionnaires ainsi que les prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation de l'arrondissement et le montant de l'octroi.

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	AUTRES (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Construction Cappa.Inc	593 686,06 \$		593 686,06 \$
Ramcor Construction.Inc	707 721,71 \$		707 721,71 \$
Cojalac.Inc	753 677,77 \$		753 677,77 \$
Les Entrprises Ventec.Inc	772 737,78 \$		772 737,78 \$
De Sousa	847 503,72 \$		847 503,72 \$
Construction Tro-Map.inc	849 084,63 \$		849 084,63 \$
Construction Larotek	886 290,54 \$		886 290,54 \$
Groupe ABF	1 020 126,08 \$		1 020 126,08 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	635 912,23 \$	0 \$	635 912,23 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$)			803 853,54 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			35,40 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)			426 440,02 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)			71,83 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)			(42 226,17) \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)			-6,64 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			114 035,65 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			19,21 %

L'écart entre la moyenne de toutes les soumissions conformes reçues et l'estimation est de 35,40 % supérieur à celle-ci. À noter aussi que l'écart entre la plus haute et la plus basse soumission s'élève à 71,83%, ce qui représente une dispersion significative dans les soumissions déposées.

Le prix du plus bas soumissionnaire conforme est plus bas de 6.64 % que l'estimation détaillée de l'arrondissement.

Cet écart est donc favorable pour l'arrondissement de Lachine en ce qui concerne les coûts de réalisation des travaux.

L'écart de prix provient essentiellement des coûts de soumission pour les deux nouveaux items selon la dernière mise à jour des cahiers des charges en date du 11 mai 2019, en l'occurrence l'item II-3A-1101, soit Maintien de la mobilité et de la sécurité routière et l'item II-IS-1100, soit Assurance, garantie et frais généraux de chantier 7 % maximum. Ces deux items représentent 72 % du coût d'écart entre le plus bas soumissionnaire et la dernière estimation. Un écart de coût est constaté à l'item Installation du mobilier. Cela représente 42 % du coût d'écart entre le plus bas soumissionnaire et la dernière estimation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le tableau ci-dessous résume la répartition des coûts entre l'arrondissement de Lachine, le Service de l'urbanisme et de la mobilité ainsi que du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports.

La valeur des incidences a été déterminée et basée sur l'historique des anciens projets. Les dépenses incidentes peuvent comprendre des dépenses en matière d'utilités publiques, d'engagement d'ingénieur forestier, de gestion des impacts, ainsi que les frais de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux et pour les analyses des sols.

La dépense totale de 694 612,69 \$, incluant les contingences et incidences doit être imputée comme suit:

	Prix (taxes incl.)	Contingences (taxes incl.)	Total (taxes incl.)	Incidences (taxes incl.)	Montant total (Taxes incl.)	Répartition %
Arrondissement	300 592,94 \$	30 059,29\$	330 652,23\$	21 041,51\$	351 693,74\$	50,63%
SUM	229 950,00 \$	22 995,00\$	252 945,00\$	16 096,50\$	269 041,50\$	38,73%
Services Grands Parcs	63 143,12 \$	6 314,31\$	69 457,43\$	4 420,02\$	73 877,45\$	10,64%
Total	593 686,06 \$	59 368,61\$	653 054,67\$	41 558,02\$	694 612,69\$	100%

Les coûts assumés par le Service de l'urbanisme et de la mobilité se résument aux travaux de la liste 01 réfection de trottoirs, bordures et autres travaux connexes bordant les rues incluses dans le programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR) artériel. Cette dépense sera financée par le programme complémentaire de planage -revêtement (PCPR), règlement d'emprunt 7717074 (17-074).

Le budget net au projet 55856-Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR) est suffisant pour l'octroi de ce contrat et est réparti comme suit pour chacune des années :

	2020	2021	2022
55856- Programme complémentaire de	246	0	0

planage -revêtement (PCPR),		
--------------------------------	--	--

Tous les coûts des travaux concernant les mobiliers urbains dans le cadre du Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux pour le projet d' Acquisition de mobilier urbain et aménagement des sentiers (parc riverain, Est de la 34e avenue) seront assumés par le du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sport. Un montant maximal de 67 459,96 \$ net de ristourne, sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale 19-014.

L'arrondissement de Lachine assumera donc la liste 02 et 03 : réfection de diverses sections de trottoirs ou de bordures, suite à des demandes de citoyens, de demandes de permis pour l'aménagement d'entrées charretières ou de trottoirs endommagés.

La dépense est assumée à 49,37 % par la ville centre et à 50,63% par l'arrondissement de Lachine. L'arrondissement s'engage à respecter la portée des travaux comme indiqué au dépôt du projet et tout dépassement des coûts sera absorbé à 100 % par l'arrondissement.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le PTI 2020 -2022 au projet suivant pour l'octroi de ce contrat et est réparti comme suit pour chacune des années :

	2020	2021	Ultérieur
34375-Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux	67	-	-

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce dossier assure une amélioration de la qualité de vie des résidents par des mesures de déplacement sécuritaire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les trottoirs sont des éléments essentiels de la chaîne de déplacements, surtout en milieu urbain. Advenant que l'octroi du contrat soit reporté ou refusé, l'arrondissement de Lachine ne sera pas en mesure de réaliser les interventions nécessaires afin d'offrir des trottoirs bien entretenus et sécuritaires pour les déplacements des usagers de l'arrondissement de Lachine.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication sera élaboré en collaboration avec le service des communications de l'arrondissement de Lachine.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux liste 01 : 11 mai 2020;

Début des travaux liste 02 : 5 juin;

Début des travaux liste 03 : 21 août;

Fin des travaux: Octobre 2020.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction des travaux publics (Ismail ALLOUCH)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jerry BARTHELEMY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Jean CARRIER, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Dominique LEMAY, Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports

Lecture :

Jean CARRIER, 27 mars 2020
Dominique LEMAY, 26 mars 2020

RESPONSABLE DU DOSSIER

Garo TAMAMIAN
ingenieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-26

Robert MALEK
Chef de Division - Études Techniques

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Marie-Josée M GIRARD
directeur(trice) - travaux publics en
arrondissement



Dossier # : 1206759004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Création d'un Fonds d'urgence COVID-19 d'un montant maximal de 30 000 \$ pour offrir un soutien financier accéléré aux organismes communautaires et économiques de l'arrondissement de Lachine - Délégation au directeur d'arrondissement de l'approbation des demandes de versements et de l'autorisation de dépenses

De procéder à la création du Fonds d'urgence COVID-19 de Lachine d'un montant maximal de 30 000 \$ pour offrir un soutien financier accéléré aux organismes communautaires et économiques de Lachine - Délégation au directeur d'arrondissement de l'approbation des demandes de versements et de l'autorisation de dépenses;
D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-27 10:53

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1206759004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Création d'un Fonds d'urgence COVID-19 d'un montant maximal de 30 000 \$ pour offrir un soutien financier accéléré aux organismes communautaires et économiques de l'arrondissement de Lachine – Délégation au directeur d'arrondissement de l'approbation des demandes de versements et de l'autorisation de dépenses

CONTENU

CONTEXTE

Le 25 janvier 2020, le Canada identifie un premier cas de COVID-19 sur son territoire. Quelques semaines plus tard, le 12 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que la propagation du coronavirus est désormais au stade d'une pandémie mondiale. Le lendemain, le gouvernement du Québec déclarait l'état d'urgence sanitaire pour l'ensemble du territoire québécois, imposant plusieurs mesures visant la réduction de la propagation. À ce jour, les mesures portent notamment sur :

- l'interdiction de tous les rassemblements intérieurs et extérieurs;
- la fermeture de la majorité des commerces et lieux publics;
- la fermeture de l'ensemble des services de garde et des établissements d'enseignement des réseaux publics et privés, jusqu'au 1er mai minimum;
- une invitation à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus de s'isoler volontairement;
- une invitation à annuler tous les voyages à l'étranger et les déplacements à l'interne de la province.

Les différentes mesures appliquées à l'échelle mondiale et locale ont rapidement entraîné un ralentissement économique.

La Ville de Montréal a également mis en place plusieurs mesures évolutives, dont :

- la fermeture de toutes ses installations (centres sportifs, culturels et communautaires et édifices municipaux);
- la fermeture des modules et aires de jeux dans tous les parcs;
- l'annonce d'un soutien financier aux entreprises et aux organismes communautaires.

Par ailleurs, la Ville assure le maintien des services essentiels (eau, collecte des ordures, services d'urgence) et poursuit les démarches administratives entourant le soutien financier dédié aux organismes communautaires.

La Ville travaille présentement avec plusieurs autres partenaires en vue de soutenir les organismes communautaires qui continuent d'offrir des services essentiels aux populations plus démunies, dont ceux œuvrant en sécurité alimentaire ou en soutien aux personnes en situation d'itinérance. Une cellule de crise régionale - sécurité alimentaire et une cellule de crise locale - besoins communautaires ont d'ailleurs été créées afin de coordonner les efforts de chacun.

La Ville travaille également avec plusieurs partenaires pour mettre en place une série de mesures visant à fournir de l'aide aux entreprises, notamment dans les secteurs les plus fragilisés à court terme : l'économie sociale, le commerce de détail, l'industrie créative et culturelle et le tourisme.

Dans ce contexte exceptionnel de pandémie du COVID-19, qui pourrait perdurer, l'arrondissement de Lachine souhaite répondre rapidement, par un soutien financier d'urgence destiné aux besoins croissants des organismes communautaires du territoire. L'arrondissement de Lachine souhaite également soutenir la vitalité économique de ses secteurs d'emplois et de ses rues commerciales.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

N/A

DESCRIPTION

La création du Fonds d'urgence COVID-19 de Lachine, au montant de 30 000 \$, a pour objectif de fournir une aide financière temporaire et exceptionnelle selon des critères flexibles afin d'aider les populations les plus vulnérables. En collaboration avec la Caisse Desjardins de Lachine, qui contribue également à hauteur de 30 000 \$ au Fonds, le Fonds d'urgence servira à appuyer les organismes communautaires et les petites entreprises fragilisés par la pandémie. Le fonds comprendra deux volets : un volet social destiné aux organismes communautaires et un volet économique afin de soutenir la dynamique commerciale de l'arrondissement.

Volet social :

Afin de connaître leurs besoins immédiats, un formulaire sera acheminé aux organismes communautaires du territoire.

Un comité sera mis en place pour analyser rapidement les demandes afin de déployer le Fonds d'urgence conformément à certaines balises administratives :

- Les activités et services essentiels soutenus doivent répondre à des besoins de première nécessité;
- Les organismes admissibles doivent être déjà connus ou soutenus par l'arrondissement.

L'arrondissement de Lachine souhaitant agir en complémentarité de l'aide d'urgence offerte par Centraide, les organismes susceptibles ou ayant déjà reçu un financement de ce dernier ne seront pas priorisés pour une aide supplémentaire de l'arrondissement.

Volet économique:

En collaboration avec les différents partenaires en développement économique, notamment les sociétés de développement commercial et en complémentarité avec la pléthore de mesures de soutien annoncées par la Ville et les gouvernements, le Fonds permettra de financer des projets visant à atténuer l'impact de la crise sanitaire sur la vitalité économique de l'arrondissement.

Un comité sera rapidement formé pour analyser recommander des propositions de projets afin de déployer le Fonds d'urgence conformément à certaines balises administratives :

- Pertinence et réalisme du projet;
- Retombées et impacts;
- Effet structurant sur le dynamisme commercial;
- Capacité de l'organisme requérant à mener le projet;
- Cohérence avec les valeurs et les priorités de l'arrondissement;
- Appui et implication des gens d'affaires, s'il y a lieu.

Aucune aide directe à l'entreprise privée ne sera possible

JUSTIFICATION

Les mesures sanitaires visant la gestion de la pandémie de la COVID-19 ont amené plusieurs organismes communautaires à réduire leurs services directs auprès de leur clientèle. Par ailleurs, les organismes se sont vus privés d'un important nombre de bénévoles. La réduction de services de soutien essentiels pour les populations vulnérables est majeure, et plusieurs organismes font état de situations précaires.

Les personnes plus vulnérables sont affectées par :

- la fermeture ou la réduction des services de dépannage alimentaire et/ou d'hébergements d'urgence;
- la réduction de services normalement assurés par des bénévoles (exemple, transport pour des services médicaux);
- la difficulté d'avoir accès à de l'information essentielle (personnes sans téléphone / Internet, personnes allophones);
- le confinement à la maison de plusieurs employés et parents, pouvant aviver les tensions conjugales et/ou l'anxiété.

De plus, la gestion de la pandémie a un impact majeur sur la population en général :

- pertes d'emploi;
- isolement des personnes âgées;
- confinement des enfants, jeunes et leurs parents à la maison;
- anxiété face à une situation inédite, d'envergure mondiale et d'une durée inconnue.

La mise sur pied de ce Fonds par l'arrondissement de Lachine vise à assurer une continuité des services aux personnes les plus vulnérables, alors qu'il y a explosion du nombre de demandes d'aide. L'arrondissement de Lachine pourra répondre aux enjeux locaux, en complémentarité avec le Fonds de Centraide.

Finalement, tant les organismes en développement économique que les petites entreprises et les commerçants de l'arrondissement seront lourdement affectés par les mesures mises places dans le cadre de la pandémie. Le déploiement de projets créatifs et innovateurs pourrait atténuer l'impact de cette crise et, au moment opportun, relancer l'activité économique

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ce montant sera imputé dans le budget hors normes de l'arrondissement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette action nous permet de participer aux objectifs de notre Plan local de développement durable (PLDD) 2016-2020. En effet, cela nous permet de poursuivre nos engagements liés à la priorité d'intervention numéro 3, soit d'assurer l'accès à des quartiers durables à échelle humaine et en santé. Nous répondons ainsi aux actions suivantes :

Action 9 : lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion;

Action 11 : améliorer l'accès aux services et aux équipements municipaux ainsi qu'aux infrastructures;

Action 13 : poursuivre le développement de quartiers viables.

Cela nous permet d'œuvrer pour l'axe 2 du Plan d'action en développement social de Lachine (en cours de rédaction) : Sécurité alimentaire et alimentation saine et l'axe 4 : Économie et conditions de vie.

En outre, en soutenant le dynamisme des artères commerciales situées au cœur des quartiers, la ville favorise la consommation à proximité des milieux de vie, une notion importante pour le développement durable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Dans la mesure où les organismes n'étaient pas soutenus financièrement, non seulement ils ne pourraient subvenir aux besoins immédiats des populations vulnérables, mais ils pourraient se retrouver en situation précaire qui mettrait en péril leur survie.

Le financement de certains projets permettra :

- une plus grande prise en charge par les entrepreneurs de leur développement au sein d'organismes tels que des sociétés de développement commercial ou des regroupements de gens d'affaires;
- le renforcement du pouvoir d'attraction des artères et des zones visées;
- une attraction et une fidélisation de la clientèle.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Cette décision sera annoncée dans le communiqué des faits saillants de la séance du conseil, dans les médias sociaux et l'infolettre, ainsi que sur le site Web de l'arrondissement de Lachine.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Lancement du Fonds : 6 avril 2020

- Reddition de compte sommaire : au terme de la période de crise

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs (Carmen
NORIEGA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dominique GAZO
Directrice CSLDS

ENDOSSÉ PAR

Martin SAVARD
Directeur d'arrondissement

Le : 2020-03-26



Dossier # : 1194076002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Compétence d'agglomération :	Lutte à la pauvreté
Projet :	-
Objet :	Prolongation de la durée de l'entente intervenue entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et la Maison des Jeunes l'Escalier inc., par la résolution CA19 19 0129, pour la réalisation du projet Accueil et intégration des immigrants adolescents du quartier Saint-Pierre jusqu'au 30 juillet 2020

D'approuver la prolongation de la durée de l'entente intervenue entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et la Maison des Jeunes l'Escalier inc., par la résolution CA19 19 0129, pour la réalisation du projet Accueil et intégration des immigrants adolescents du quartier Saint-Pierre jusqu'au 30 juillet 2020.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-27 10:59

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1194076002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Compétence d'agglomération :	Lutte à la pauvreté
Projet :	-
Objet :	Prolongation de la durée de l'entente intervenue entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et la Maison des Jeunes l'Escalier inc., par la résolution CA19 19 0129, pour la réalisation du projet Accueil et intégration des immigrants adolescents du quartier Saint-Pierre jusqu'au 30 juillet 2020

CONTENU**CONTEXTE**

L'organisme a dû faire face à un roulement de personnel important pendant la réalisation du projet. Il a donc déposé une demande de prolongation afin de réaliser les objectifs du projet tel que déposé initialement. Les collègues du service de la Diversité et de l'Inclusion sociale a accordé la prolongation et un addenda à la convention doit être entériné.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantesLecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luc F ROBILLARD
animateur(trice) de sports & loisirs

IDENTIFICATION

Dossier # :1194076002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Compétence d'agglomération :	Lutte à la pauvreté
Projet :	-
Objet :	Approbation des conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et huit organismes désignés dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville -MTESS 2018-2023) et octroi de contributions financières au montant total de 169 055,12 \$

CONTENU

CONTEXTE

La *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* a institué une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et créé le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), lequel vise à soutenir financièrement des initiatives et la réalisation de projets. En 2012, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et la Ville de Montréal ont conclu une sixième Entente administrative (2013-2015) en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale portant sur la gestion du FQIS au titre des Alliances pour la solidarité. Celle-ci sera prolongée jusqu'au 31 octobre 2018. À l'été 2018, une nouvelle Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) a été signée pour cinq ans, couvrant la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2023, pour une somme totale de 44,75 M\$.

Les projets, initiatives et interventions financés dans le cadre de cette entente doivent répondre, notamment, aux critères suivants :

- S'inscrire dans les grandes politiques et orientations du gouvernement ainsi que soutenir les priorités stratégiques montréalaises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Faire l'objet d'une analyse partagée des besoins et des priorités et d'une concertation avec les représentants du milieu. Ils doivent répondre aux objectifs des planifications stratégiques régionales et des plans d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi qu'aux objectifs de la Stratégie nationale; et,
- Viser à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment par des projets d'interventions en matière de développement social et communautaire, de prévention de la pauvreté, d'aide à l'intégration en emploi des personnes éloignées du marché du travail, d'insertion sociale, d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté dans les territoires à concentration de pauvreté.

Le soutien financier accordé ne doit pas se substituer aux programmes réguliers des ministères ou organismes, mais peut contribuer à les bonifier. De plus, seuls les organismes à but non lucratif et les personnes morales y sont admissibles. En ce qui a trait aux salaires, ils doivent correspondre à ceux habituellement versés par l'organisme aux employés occupant des postes et effectuant des tâches comparables ou aux salaires versés par des organismes comparables du milieu local ou régional. Ils doivent également tenir compte de l'expérience et de la compétence des personnes embauchées. Le nombre d'heures salariées admissibles est celui qui correspond aux exigences de l'emploi et aux pratiques en usage au sein de l'organisme.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG18 0440 du 23 août 2018

Approuver le projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal, par laquelle le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville de Montréal la gestion d'une enveloppe totale de 44,75 M\$ sur cinq ans, soit 4,75 M\$ en 2018-2019, 10 M\$ en 2019-2020, 10 M\$ en 2020-2021, 10 M\$ en 2021-2022 et 10 M\$ en 2022-2023

CG18 0372 du 21 juin 2018

Approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, entre le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, afin de prolonger de sept mois ladite Entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 5,25 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 octobre 2018

Sommaire 1184076001

CA18 190131 du 14 mai 2018 : D'approuver les conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et les huit organismes ci-après désignés dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018) et d'octroyer les contributions financières pour un montant total de 169 055 \$

Sommaire 1174076001

CA17 190110 du 10 avril 2017 : D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 174 148,47 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018)

Sommaire 1164076003

CA16 190112 du 11 avril 2016: D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 169 055,12 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Ville - MTESS 2016-2017)

CG12 0286 du 23 août 2012

Approuver un projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité avec la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale ayant pour but de convenir des modalités administratives pour laquelle la Ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 18 M\$ sur deux ans, soit 9 M\$ en 2013 - 2014 et 9 M\$ en 2014 - 2015, aux fins du financement au cours des années civiles 2013 et 2014 d'une Alliance de solidarité

DESCRIPTION

L'ensemble des projets retenus figurent aux plans d'action des concertations locales. Projets issus de la **Table de quartier en développement social locale: Concert'Action Lachine**

Table des 50 ans et plus Dorval-Lachine :

- Nom de l'organisme : **Centre multi-ressources de Lachine**
- Nom du projet : **Sentinelles en veille II**
- Problématiques visées par le projet :

Aînés;

Insertion sociale des clientèles à risque;

Intervention sur les problématiques socio-urbaines.

- Brève description du projet :

Consolider le réseau d'entraide de citoyens et commerçants qui agiront comme sentinelles pour repérer des aînés vulnérables et les référer vers les ressources selon leurs besoins.

- Montant de la contribution du MTESS : **21 370 \$**
-

Table habitation :

- Nom de l'organisme : **Comité logement Lachine-LaSalle**
- Nom du projet : **Prévenir et agir sur nos conditions de logement**
- Problématiques visées par le projet :

Intervention sur les problématiques socio urbaines;

- Brève description du projet :

Projet visant à promouvoir l'intervention rapide et efficace lors de situations d'insalubrité. Création d'un outil simple, porte-à-porte et dépistage de situations problématiques.

- Montant de la contribution du MTESS : **23 650 \$**
-

Table habitation :

- Nom de l'organisme : **Comité de vie de quartier de Duff Court (COVIQ)**
- Nom du projet : **Accompagnateurs en salubrité des logements**
- Problématiques visées par le projet :

Intervention sur les problématiques socio urbaines;

Soutien à la vie communautaire;

Insertion sociale des clientèles à risque.

- Brève description du projet:

Service d'accompagnement par les pairs afin d'aider les locataires à l'identification des problèmes de salubrité.

- Montant de la contribution du MTESS: **19 375,12 \$**
-

Table de concertation petite enfance Dorval-Lachine :

- Nom de l'organisme : **La P'tite Maison de Saint-Pierre**
- Nom du projet : **Soutenir et accompagner les familles de Saint-Pierre - an 3**
- Problématiques visées par le projet :

Soutien à la famille et à la petite enfance;

Insertion sociale des clientèles à risque;

Aînés.

- Brève description du projet:

**Rejoindre les familles du quartier et travailler avec les parents sur les habiletés parentales et favoriser un transfert de connaissances entre les intervenants.
3 volets :**

- activités soir et fin de semaine;
- travail de milieu pour rejoindre d'autres familles non rejointes;
- participation à un comité de soutien pour les intervenants de Saint-Pierre afin d'outiller le personnel et créer des liens avec d'autres intervenants.

Nouveauté : ajout du lien avec le projet Sentinelles en veille et lien avec le CSAI.

- Montant de la contribution du MTESS: **20 370 \$**
-

Table de concertation jeunesse de Lachine :

- Nom de l'organisme : **Projet de prévention des toxicomanies : Cumulus**
- Nom du projet : **Prévention de milieu**
- Problématiques visées par le projet :

Insertion sociale des clientèles à risque;

Prévention du décrochage scolaire et l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 15 à 30 ans;

Soutien à la vie communautaire.

- Brève description du projet:

Travail de milieu visant la prévention de la consommation abusive et non contrôlée de substances psychoactive chez les jeunes de 12 à 20 ans dans les quartiers Duff Court, Lachine-Est et Saint-Pierre. Présence dans les parcs et organismes.

- Montant de la contribution du MTESS: **22 794 \$**
-

Table de concertation jeunesse de Lachine :

- Nom de l'organisme : **Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine Inc.**
- Nom du projet : **Accueil et intégration des immigrants adolescents du quartier Saint-Pierre**
- Problématiques visées par le projet :

Projets d'insertion sociale et économique pour les immigrants et les jeunes;

Intervention sur les problématiques socio urbaines;

Accompagnement en loisir.

- Brève description du projet:

Mise sur pied d'un volet d'intégration et d'insertion sociale des jeunes immigrants adolescents dans un contexte accueillant et sécuritaire. Implication de ces jeunes dans les activités de la Maison des Jeunes et des projets du quartier pour qu'ils soient partie prenante de la vie.

- Montant de la contribution du MTESS: **21 752 \$**
-

Comité scolarisation :

- Nom de l'organisme : **Carrefour jeunesse-emploi de Marquette**
- Nom du projet : **Ma communauté, mon avenir! - an 2**
- Problématiques visées par le projet :

Projets d'insertion sociale et économique pour les immigrants et les jeunes;

Insertion sociale des clientèles à risque;

- Brève description du projet :

Poursuivre l'offre de service lancée en 2018 : service d'accueil pour demandeurs d'asile afin d'offrir des services d'intégration en employabilité, en information scolaire et professionnelle et en rétablissement personnel.

- Montant de la contribution du MTESS : **23 077 \$**
-

Projet - enveloppe RUI :

- Nom de l'organisme : **Revitalisation Saint-Pierre**
- Nom du projet : **Saint-Pierre: quartier inclusif**
- Problématiques visées par le projet :

Accompagnement en loisir;

Sécurité urbaine;

Soutien à la vie communautaire;

- Brève description du projet:

Organisation de plusieurs manifestations festives et inclusives offrant l'occasion de créer un espace favorisant le maillage interculturel et permettre la célébration de la diversité. Nouvelles activités ciblées : Rencontres de bienvenu pour les nouveaux arrivants et la Fête du Nouvel An Chinois.

- Montant de la contribution du MTESS: **16 667 \$**

Vous trouverez en pièces jointes les documents suivants: Les balises de l'Entente, la politique de gestion contractuelle, le protocole de communication 2019, les plans d'actions de chacune des tables de Concert'Action Lachine, les demandes de soutien financier de chacun des projets, les résolutions de chacun des organismes déposant un projet.

JUSTIFICATION

Le processus de sélection des projets s'est déroulé comme suit :

Chaque concertation issue de la Table de quartier en développement social de l'arrondissement de Lachine, Concert'Action Lachine, a rencontré ses membres afin de prioriser les projets issus de chacune des concertations et appuyés par la communauté lachinoise.

Les comités suivants ont déposé un projet qui a été retenu : la Table des 50 ans et plus Dorval-Lachine, la Table habitation, la Table de concertation petite enfance Dorval-Lachine, la Table de concertation jeunesse de Lachine et le Comité scolarisation. Un comité de sélection, formé du directeur de Concert'Action Lachine, de la chargée de projet du CASUAL (Comité d'action en sécurité urbaine de l'Arrondissement de Lachine et la chef de la Division sports, loisirs et développement social de l'arrondissement de Lachine se sont rencontrés pour effectuer une sélection de projets (voir ci-joint le tableau complet du processus de sélection). Le comité s'est assuré que les projets soumis s'inscrivaient dans le plan d'action des Tables et les priorités de l'Arrondissement énoncés dans l'appel de projets de l'arrondissement de Lachine. Voir les plans d'action en annexe également.

Volet RUI: Le projet s'ancre dans le plan d'action de Revitalisation Saint-Pierre.

Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale certifie que les projets déposés dans ce sommaire décisionnel sont conformes aux balises de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Ville-MTESS 2018-2023).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget alloué par l'Entente Ville-MTESS demeure entièrement financé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du gouvernement du Québec. Dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) le MTESS confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 10 M \$ annuellement pour une période de cinq ans.

Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne la lutte à la pauvreté qui est une compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de*

certaines compétences municipales dans certaines agglomérations .

La somme nécessaire à ce dossier, soit 169 055,12 \$, est prévue au budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale. Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville.

Le soutien financier que la Ville a accordé à ce(s) organisme(s) au cours des dernières années pour les mêmes projets se résume comme suit :

Enveloppe régulière

Organisme	Projet	Soutien accordé			Soutien recommandé 2019	Soutien MTESS / projet global
		2016	2017	2018		
Centre multi-ressources de Lachine	Sentinelles en veille II	--	--	23 077,72 \$	21 370 \$	55 %
Comité logement Lachine-LaSalle	Prévenir et agir sur nos conditions de logement	--	--	--	23 650 \$	84,2 %
Comité de vie de quartier Duff Court (COVIQ)	Accompagnateurs en salubrité des logements	--	--	--	19 375,12 \$	86,7 %
La P'tite Maison de Saint-Pierre	Soutenir et accompagner les familles de Saint-Pierre - an 3	--	25 000 \$	23 077,72 \$	20 370 \$	66,7 %
Projet de prévention des toxicomanies : CUMULUS	Prévention de milieu	--	--	--	22 794 \$	87,4 %
La Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine inc.	Accueil et intégration des immigrants adolescents du quartier Saint-Pierre	--	--	--	21 752 \$	30,3 %
Carrefour jeunesse-emploi de Marquette	Ma communauté, mon avenir! - an 2	--	--	23 077.60 \$	23 077 \$	73,3 %

Volet RUI

Organisme	Projet	Soutien accordé			Soutien recommandé 2019	Soutien MTESS / projet global
		2016	2017	2018		

Revitalisation Saint-Pierre	Saint-Pierre: quartier inclusif	=	16 667 \$	16 667 \$	16 667 \$	58,2 %
-----------------------------	---------------------------------	---	-----------	-----------	-----------	--------

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ces projets s'inscrivent dans l'action 9 du plan d'action Montréal durable 2016-2020 : « Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion ».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les projets sont complémentaires et permettent de répondre à des problématiques précises et priorisées par les comités et tables de concertation du milieu. Ces projets contribuent à l'amélioration des milieux de vie et favorisent l'intervention directe auprès des populations vulnérables et à risque.

Tout report de décision à la séance du conseil d'Arrondissement du 6 mai 2019 aurait un impact direct sur la réalisation des projets qui perdraient un mois d'action sur le terrain.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication publique, Annexe 2 du projet de convention.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conforme au calendrier de réalisation de chacun des projets. Les projets feront l'objet d'un suivi de la part de l'Arrondissement. Un premier rapport est demandé à la mi étape et un rapport final est requis au plus tard le mois suivant la date de fin du projet. Les organismes s'engagent à fournir les rapports d'étape et finaux aux dates prévues à cet effet.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Judith BOISCLAIR)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Isabelle LÉPINE, Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale
Aissata OUEDRAOGO, Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports

Lecture :

Aissata OUEDRAOGO, 15 avril 2019

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luc F ROBILLARD
Animateur sports, loisirs et développement
social

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-04-15

Lynn THIBAUT
Chef de division - Sports, loisirs et
développement social

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Stéphanie HOULE
Directrice - Culture, sports, loisirs et
développement social



Dossier # : 1204076004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approbation des conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et deux organismes à but non lucratif et octroi de contributions financières au montant total de 56 928 \$ dans le cadre de l'appel de projets locaux de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal

D'approuver les conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et les deux organismes indiqués ci-dessous;
D'octroyer les contributions financières au montant indiqué en regard de chacun des deux organismes, pour un montant total de 56 928 \$, et ce, dans le cadre de l'appel de projets locaux de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal :

ORGANISME	PROJET	SOUTIEN RECOMMANDÉ 2020
LA P'TITE MAISON DE SAINT-PIERRE	Travail de milieu pour les familles à Lachine et Saint-Pierre	28 695 \$
COMITÉ DE VIE DE QUARTIER DUFF COURT (COVIQ)	COVIQ Accès jeunesse	28 233 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer les conventions, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-26 11:58

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1204076004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approbation des conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et deux organismes à but non lucratif et octroi de contributions financières au montant total de 56 928 \$ dans le cadre de l'appel de projets locaux de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal

CONTENU

CONTEXTE

En lançant la Politique de l'enfant « Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence », en juin 2016, la Ville de Montréal s'est engagée à offrir un environnement où tous les enfants de 0-17 ans peuvent grandir et s'épanouir selon leur plein potentiel. Pour y parvenir, tous les acteurs municipaux et leurs partenaires étaient invités à intensifier leurs actions, en concertation, et à adapter celles-ci aux besoins et réalités des enfants de la métropole.

En février 2017, la Ville a lancé le Plan d'action 2017 de la Politique de l'enfant. Depuis son adoption, un ensemble de mesures locales et régionales ont été mises en place progressivement pour mieux répondre aux besoins et aux réalités des enfants et des familles de milieux défavorisés.

En 2020, la Ville accorde une enveloppe budgétaire de 2,1 M\$ aux 19 arrondissements afin de soutenir la réalisation de projets locaux favorables aux enfants de 0 à 17 ans et leurs familles.

Le projet financé doit répondre aux deux priorités d'intervention suivantes :

1. Soutenir et accompagner les familles dans le développement du plein potentiel de leurs enfants;
2. Animer l'espace public durant toute l'année;

L'arrondissement est responsable de coordonner la mise en œuvre des projets sur son territoire. Les activités peuvent être réalisées à l'interne et/ou par une organisation locale.

Il peut soutenir tout projet soit :

1. Sélectionné à la suite d'un appel de projets;
2. Issu d'un plan d'action de l'arrondissement;
3. Issu d'une concertation locale impliquant les acteurs agissant auprès des enfants et des familles sur le territoire.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

13 mars 2019 - CE19 0419 (1191643002)

Approuver la répartition budgétaire entre les 19 arrondissements d'une somme de 2 103 062 \$ du budget prévu pour la Politique de l'enfant / Autoriser les virements des montants répartis en provenance du Service de la diversité et de l'inclusion sociale vers les arrondissements respectifs

20 février 2017 - CM17 0166 (1177392001)

Adopter le Plan d'action 2017 de la Politique de l'enfant « Naître, grandir et s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence »

20 juin 2016 - CM16 0785 (1167065002)

Adopter la Politique de l'enfant « Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence »

6 mai 2019 - CA19 190130 (1194076003)

Approbation des conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et trois organismes à but non lucratif et octroi de contributions financières au montant total de 56 928 \$ dans le cadre de l'appel de projets locaux de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal

DESCRIPTION

Projet issu de : **Table de concertation petite enfance et jeunesse de Lachine :**

- Nom de l'organisme: LA P'TITE MAISON DE SAINT-PIERRE
- Nom du projet: Travail de milieu pour les familles à Lachine et Saint-Pierre
- Problématique visée: Soutien à la famille et à la petite-enfance
- Priorités d'intervention:
 - La persévérance scolaire et la réussite éducative - Politique de l'enfant (0-17 ans)
 - Les familles et les communautés - Politique de l'enfant (0-17 ans)
 - Montant du soutien financier recommandé: 28 695 \$
 - Brève description du projet: Travail de milieu dans les zones défavorisées de Lachine sous trois axes d'intervention :
 - Présence dans les espaces fréquentés par les familles
 - Soutien au développement des capacités d'agir
 - Échanges avec les acteurs du milieu pour faire évoluer les pratiques

Projet issu de : **Table de concertation petite enfance et jeunesse de Lachine:**

- Nom de l'organisme : COMITÉ DE VIE DE QUARTIER DUFF COURT (COVIQ)
- Nom du projet: COVIQ Accès jeunesse
- Problématiques visées: Projets d'insertion sociale et économique pour les immigrants et les jeunes, Intervention sur les problématiques socio-urbaines
- Priorités d'intervention:
 - La persévérance scolaire et la réussite éducative - Politique de l'enfant (0-17 ans)

- L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs - Politique de l'enfant (0-17 ans)
- Les familles et les communautés - Politique de l'enfant (0-17 ans)
 - Montant du soutien financier recommandé: 28 233 \$
 - Brève description du projet: Déploiement du travail de milieu ciblé envers les jeunes du quartier Duff Court.

JUSTIFICATION

Afin de favoriser l'émergence de projets concertés et de s'arrimer avec le Plan de quartier en développement social, les projets déposés devront s'inscrire dans l'un des axes et enjeux du plan de quartier du Concert'Action Lachine. Tout organisme qui dépose un projet devra le faire en partenariat et par le biais d'une des Table ou comité du Concert'Action Lachine et s'assurer de mettre le jeune au centre de son action :

- CASUAL (Comité d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement de Lachine)
- Table habitation
- Comité scolarisation
- GTSAL – Groupe de travail en sécurité alimentaire de Lachine
- Table de concertation petite enfance et jeunesse de Lachine (Table qui regroupe des organismes et institutions qui desservent les jeunes de 0 à 25 ans)
- Table de concertation des 50 ans et plus de Dorval-Lachine
- TRAIL (Table de réflexion et d'actions interculturelles de Lachine – concertation qui regroupe des organismes qui désirent réfléchir et poser des actions afin de s'assurer de l'intégration des personnes issues des différentes communautés ethnoculturelles dans l'arrondissement de Lachine)

En plus de répondre aux paramètres de la Politique (voir Cadre de référence destiné aux organismes en pièce jointe), les projets retenus devront répondre aux critères suivants :

- S'inscrire dans l'un des Enjeux du Plan de quartier de Concert'Action Lachine :
 - Enjeu 1 : Amélioration de l'accès des Lachinois à une saine alimentation;
 - Enjeu 2 : Amélioration des stratégies permettant de rejoindre et intégrer les populations isolées et vulnérables;
 - Enjeu 3 : Amélioration des milieux de vie dans les zones vulnérables : Saint-Pierre, Duff Court et Lachine-Est;
 - Enjeu 4 : Accessibilité des services et commerces de proximité;
 - Enjeu 5 : Amélioration de la réussite éducative et de l'insertion socio-professionnelle.
- Démontrer un potentiel d'impact significatif pour la communauté;
- Ne pas financer des activités régulières de l'organisme;
- Être un organisme à but non lucratif dûment reconnu par l'arrondissement (Politique de soutien et de reconnaissance des OBNL de l'arrondissement de Lachine).

Le projet actuel s'inscrit dans les orientations de la Politique de l'enfant et respecte les priorités d'intervention de l'arrondissement de Lachine.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La somme nécessaire à ce dossier, soit 56 928 \$, est prévue au budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dans le cadre de la Politique de l'enfant pour l'année 2020. Conséquemment, il ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale. Le soutien financier que la Ville a accordé à ce(s) organisme(s) pour les mêmes projets au cours des dernières années se résume comme suit :

Organisme	Projet	Soutien accordé			Soutien recommandé 2020	Soutien à projet global
		2017	2018	2019		
La P'tite Maison de Saint-Pierre	Travail de milieu pour les familles à Lachine et Saint-Pierre	--	--	--	28 695 \$	84 %
Comité de vie de quartier Duff Court (COVIQ)	COVIQ Accès jeunesse	--	--	--	28 233 \$	100 %

Les sommes sont disponibles au poste budgétaire:

2410.0010000.301405.05803.61900.016491.0000.0000.003455.000000.00000.0000

DA: La P'tite Maison de Saint-Pierre: 639366

DA: Comité de vie de quartier Duff Court (COVIQ): 639367

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce(s) projet(s) s'inscrit(vent) dans l'action 9 du plan d'action Montréal durable 2016-2020 : « Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion ».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ce projet agit directement sur les facteurs liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale et permet d'offrir aux jeunes, aux enfants ainsi qu'aux familles qui en bénéficient, des services et des activités qui répondent à leurs besoins et au développement de leur potentiel.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication publique, Annexe 2 du projet de convention.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conforme au calendrier de réalisation du projet.

Le projet fera l'objet d'un suivi régulier de la part de la Division sports, loisirs et développement social de l'arrondissement de Lachine. Une rencontre avec l'organisme, financé par l'enveloppe locale de la Politique de l'enfant sera réalisée au cours du premier trimestre d'implantation et de déploiement du projet, un premier rapport sera exigé à la mi-étape ainsi qu'un rapport final le mois suivant la date de fin du projet. L'organisme s'engage à fournir les rapports d'étapes et finaux aux dates prévues à cet effet ainsi que tout autre document exigé par l'arrondissement de Lachine.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Thi Mai Ha NGUYEN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise-Michel LAURENCE, Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale

Lecture :

Louise-Michel LAURENCE, 12 mars 2020

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luc F ROBILLARD
Animateur sports, loisirs et développement social

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-12

Lynn THIBAULT
Chef de division - Sports, loisirs et développement social

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Dominique GAZO
Directrice CSLDS



Dossier # : 1204076003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approbation des conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et sept organismes désignés dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et octroi de contributions financières au montant total de 173 700,97 \$

D'approuver les conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et sept organismes désignés dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et d'octroyer les contributions financières au montant indiqué en regard de chacun de ces sept organismes, pour un montant total de 173 700,97 \$:

ORGANISME	PROJET	SOUTIEN RECOMMANDÉ 2020
COMITÉ DE VIE DE QUARTIER DUFF-COURT (COVIQ)	Éco-transformation du quartier Duff Court : volet agriculture urbaine	25 000,00 \$
LA P'TITE MAISON DE SAINT-PIERRE	Une communauté inclusive et diversifiée	29 270,00 \$
PROJET DE PRÉVENTION DES TOXICOMANIES: CUMULUS	Prévention de milieu	28 010,20 \$
GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAME)	L'éveil à la lecture et à l'environnement au service des jeunes familles de Lachine	24 701,00 \$
FONDATION DE LA VISITE	Faire d'ici un chez nous	25 000,00 \$
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE	Ma communauté, mon avenir	25 052,77 \$

VOLET REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE (RUI)

ORGANISME	PROJET	SOUTIEN RECOMMANDÉ 2020
-----------	--------	-------------------------

COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE	Mobilisation 2020	16 667,00 \$
---	-------------------	--------------

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.
Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer les conventions, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-26 12:03

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1204076003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approbation des conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et sept organismes désignés dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et octroi de contributions financières au montant total de 173 700,97 \$

CONTENU

CONTEXTE

Le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) a été créé dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et vise à soutenir financièrement des initiatives et la réalisation de projets.

Afin d'encadrer la gestion de ce Fonds, le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal concluent, pour des périodes déterminées, des Ententes administratives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au titre des Alliances pour la solidarité.

Ainsi, une nouvelle Entente administrative a été signée en 2018 à la suite de l'adoption en 2017 du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Celle-ci, d'une durée de cinq ans et d'une somme de 44,75 M\$, couvre la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2023. L'enveloppe annuelle confiée à la Ville est de 10 M\$.

Les projets, initiatives et interventions financés dans le cadre de cette Entente doivent répondre notamment aux critères suivants :

- S'inscrire dans les grandes politiques et orientations du gouvernement;
- Soutenir les priorités stratégiques montréalaises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Faire l'objet d'une analyse partagée des besoins et des priorités et d'une concertation avec les représentants du milieu. Ils doivent répondre aux objectifs des planifications stratégiques régionales et des plans d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que des objectifs de la stratégie nationale;
- Viser à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment par des projets d'interventions en matière de développement social et communautaire, de prévention de la pauvreté, d'aide à l'intégration en emploi des personnes éloignées du marché du travail, d'insertion sociale, d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté dans les territoires à concentration de pauvreté.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

20 juin 2019 - CG19 0325 (1198377001)

Approuver une nouvelle approche de répartition des fonds basée sur la mesure du panier de consommation dans le cadre de l'Entente administrative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale destinée aux arrondissements et aux villes liées;

23 août 2018 - CG18 0440 (1183220003)

Approuver le projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, par laquelle le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 44,75 M\$ pour cinq ans, soit 4,75 M\$ en 2018-2019, 10 M\$ en 2019-2020, 10 M\$ en 2020-2021, 10 M\$ en 2021-2022 et 10 M\$ en 2022-2023;

21 juin 2018 - CG18 0372 (1183220001)

Approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, afin de prolonger de sept mois ladite Entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 5,25 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 octobre 2018;

18 mai 2017 - CG17 0195 (1174910001)

Approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal (CG16 0194) afin de prolonger de six mois ladite Entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 4,5 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2017 au 30 septembre 2017;

24 mars 2016 - CG16 0194 (1156367001)

Approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, entre le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, afin de prolonger d'un an ladite Entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 9 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017;

6 mai 2019 - CA19 19 0129 (1194076002)

Approbation des conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et huit organismes dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et octroi de contributions financières au montant total de 169 055,12 \$;

14 mai 2018 - CA18 190131 (1184076001)

D'approuver les conventions entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et les huit organismes ci-après désignés dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018) et d'octroyer les contributions financières pour un montant total de 169 055 \$;

10 avril 2017 - CA17 190110 (1174076001)

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 174 148,47 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018).

DESCRIPTION

L'ensemble des projets retenus figurent aux plans d'action des concertations locales. Projets issus de la **Table de quartier en développement social locale: Concert'Action Lachine:**

Groupe de travail en sécurité alimentaire de Lachine (GTSAL):

- Nom de l'organisme: Comité de vie de quartier Duff Court (COVIQ)
 - Nom du projet: Éco-transformation du quartier Duff Court : volet agriculture urbaine
 - Problématiques visées par le projet: Sécurité alimentaire
 - Priorité d'intervention: Aménager une ville et des quartiers à échelle humaine - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
 - Brève description du projet: Consolider toutes les initiatives du comité urbanisme du COVIQ et développer de nouvelles initiatives. An 1 : aires cultivables, mobilisation des citoyens et développement d'un volet d'économie sociale afin de faciliter l'accès à des aliments frais et abordables dans le quartier.
 - Montant de la contribution du MTESS: 25 000 \$
-

Table de réflexion et d'actions interculturelles de Lachine :

- Nom de l'organisme : La P'tite Maison de Saint-Pierre
- Nom du projet: Une communauté inclusive et diversifiée
- Problématiques visées par le projet: Insertion sociale des clientèles à risque
- Priorité d'intervention: Favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble
- Brève description du projet: Le projet vise trois objectifs principaux:

1 - Augmenter la participation et l'engagement des nouveaux arrivants dans les événements et lieux de prise de décision de la communauté.

2 - Sensibiliser la population à l'impact des préjugés et stéréotypes interculturels

3 - Susciter le rapprochement interculturel et intergénérationnel

- Montant de la contribution du MTESS: 29 270 \$
-

Table de concertation petite-enfance et jeunesse de Lachine :

- Nom de l'organisme : Projet de prévention des toxicomanies : Cumulus
 - Nom du projet: Prévention de milieu
 - Problématiques visées par le projet: Insertion sociale des clientèles à risque;
 - Priorité d'intervention: Favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
 - Brève description du projet: Travail de milieu visant la prévention de la consommation abusive et non contrôlée de substances psychoactive chez les jeunes de 12 à 20 ans dans les quartiers Duff Court, Lachine-Est et Saint-Pierre. Présence dans les parcs et organismes.
 - Montant de la contribution du MTESS: 28 010,20 \$
-

Table de concertation petite-enfance et jeunesse de Lachine :

- Nom de l'organisme: Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME)

- Nom du projet: L'éveil à la lecture et à l'environnement au service des jeunes familles de Lachine
 - Problématiques visées par le projet : Persévérance scolaire et Éducation à l'environnement
 - Priorité d'intervention: Aménager une ville et des quartiers à échelle humaine - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
 - Brève description du projet: Ateliers d'éveil à la lecture et à l'environnement offert dans les services de gardes scolaires ainsi que dans les espaces publics fréquentés par les familles.
 - Montant de la contribution du MTESS: 24 701 \$
-

Table de concertation petite-enfance et jeunesse de Lachine :

- Nom de l'organisme: Fondation de la Visite
 - Nom du projet: Faire d'ici un chez nous
 - Problématiques visées par le projet: Soutien à la famille et à la petite-enfance
 - Priorité d'intervention: Favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
 - Brève description du projet: Organisation de plusieurs activités ludiques pour enfants et familles, activités de groupe et activités intergénérationnelles et interculturelles.
 - Montant de la contribution du MTESS: 25 000 \$
-

Comité scolarisation :

- Nom de l'organisme: Carrefour jeunesse-emploi de Marquette
 - Nom du projet: Ma communauté, mon avenir
 - Problématiques visées par le projet: Projets d'insertion sociale et économique pour les immigrants et les jeunes
 - Priorité d'intervention: Favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
 - Brève description du projet: Poursuivre l'offre de service lancée en 2018 : service d'accueil pour demandeurs d'asile afin d'offrir des services d'intégration en employabilité, en information scolaire et professionnelle et en rétablissement personnel.
 - Montant de la contribution du MTESS : 25 052,77 \$
-

Projet - enveloppe RUI :

- Nom de l'organisme: Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre
- Nom du projet: Mobilisation 2020
- Problématiques visées par le projet: Soutien à la vie communautaire;
- Priorité d'intervention: Favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- Brève description du projet: Stimuler la cohésion sociale et forger le sentiment d'appartenance au quartier chez les résidents. Valoriser les compétences locales et stimuler la culture de l'Action et de la mobilisation citoyenne. Augmenter l'autonomie alimentaire et financière des citoyens du quartier et contribuer aux saines habitudes d'alimentation.
- Montant de la contribution du MTESS: 16 667 \$

Vous trouverez en pièces jointes les documents suivants: Les balises de l'Entente, la politique de gestion contractuelle, le protocole de communication 2019, les plans d'actions de chacune des tables de Concert'Action Lachine, les demandes de soutien financier de chacun des projets, les résolutions de chacun des organismes déposant un projet.

JUSTIFICATION

Le processus de sélection des projets s'est déroulé comme suit:

Chaque concertation issue de la Table de quartier en développement social de l'arrondissement de Lachine, Concert'Action Lachine, a rencontré ses membres afin de prioriser les projets issus de chacune des concertations et appuyés par la communauté lachinoise.

Les comités suivants ont déposé un projet qui a été retenu: le Groupe de travail en sécurité alimentaire (GTSAL), la Table de réflexion et d'actions interculturelles de Lachine (TRAIL), la Table de concertation petite-enfance et jeunesse de Lachine et le Comité scolarisation. Un comité de sélection, formé du directeur de Concert'Action Lachine, de la coordonnatrice du CASUAL (Comité d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement de Lachine et la chef de la Division sports, loisirs et développement social de l'arrondissement de Lachine se sont rencontrés pour effectuer une sélection de projets (voir ci-joint le tableau complet du processus de sélection). Le comité s'est assuré que les projets soumis s'inscrivaient dans le plan d'action des Tables et les priorités de l'arrondissement énoncés dans l'appel de projets de l'arrondissement de Lachine. Voir les plans d'action en annexe également.

Volet RUI: Le projet s'ancre dans le plan d'action du Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre.

Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale certifie que les projets déposés dans ce sommaire décisionnel sont conformes aux balises de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Ville-MTESS 2018-2023).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne la lutte à la pauvreté qui est une compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*.

La somme nécessaire à ce dossier, soit 173 700,97 \$, est prévue au budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dans le cadre de l'Entente administrative Ville-MTESS. Conséquemment, il ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville.

Le soutien financier que la Ville a accordé à ces organismes pour les mêmes projets au cours des dernières années se résume comme suit :

Enveloppe régulière:

Organisme	Projet	Soutien Accordé			Soutien recommandé 2020	Soutien au projet global
		2017	2018	2019		
Comité de vie de quartier Duff Court (COVIQ)	Éco-transformation du quartier Duff Court : volet	--	--	--	25 000 \$	38,8 %

La P'tite Maison de Saint-Pierre	agriculture urbaine					
	Une communauté inclusive et diversifiée	--	--	--	29 270 \$	75,5 %
Projet de prévention des toxicomanies: Cumulus	Prévention de milieu	--	--	22 794 \$	28 010,20 \$	81,3 %
Groupe de recommandation et d'actions pour un meilleur environnement (GRAMÉ)	L'éveil à la lecture et à l'environnement au service des jeunes familles de Lachine	--	--	--	24 701 \$	100 %
Fondation de la Visite	Faire d'ici un chez nous	--	--	--	25 000 \$	87,6 %
Carrefour jeunesse-emploi de Marquette	Ma communauté, mon avenir	--	23 077,60 \$	23 077 \$	25 052,77 \$	73,3 %

Enveloppe RUI:

Organisme	Projet	Soutien Accordé			Soutien recommandé 2020	Soutien au projet global
		2017	2018	2019		
Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre	Mobilisation 2020	16 667 \$	16 667 \$	16 667 \$	16 667 \$	57,1 %

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ces projets s'inscrivent dans l'action 9 du plan d'action Montréal durable 2016-2020 : « Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion ».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les projets sont complémentaires et permettent de répondre à des problématiques précises et priorisées par les comités et tables de concertation du milieu. Ces projets contribuent à l'amélioration des milieux de vie et favorisent l'intervention directe auprès des populations vulnérables et à risque.

Tout report de décision à la séance du conseil d'Arrondissement du 6 avril 2020 aurait un impact direct sur la réalisation des projets qui perdraient un mois d'action sur le terrain.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication publique, Annexe 2 du projet de convention.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conforme au calendrier de réalisation de chacun des projets.
Les projets feront l'objet d'un suivi de la part de l'arrondissement. Un premier rapport est demandé à la mi étape et un rapport final est requis au plus tard, le mois suivant la date de fin du projet. Les organismes s'engagent à fournir les rapports d'étapes et finaux aux dates prévues à cet effet.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Judith BOISCLAIR)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Aissata OUEDRAOGO, Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale

Lecture :

Aissata OUEDRAOGO, 12 mars 2020

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luc F ROBILLARD
Animateur sports, loisirs et développement social

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-12

Lynn THIBAULT
Chef de division - Sports, loisirs et développement social

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Dominique GAZO
Directrice CSLDS



Dossier # : 1203550002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approbation de la convention entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et CONCERT'ACTION LACHINE et octroi d'une contribution financière au montant de 32 500 \$ dans le cadre du Programme de sécurité urbaine pour l'année 2020

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et CONCERT'ACTION LACHINE;

D'octroyer une contribution financière au montant de 32 500 \$ dans le cadre du Programme de sécurité urbaine pour l'année 2020;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Les montants de 20 000 \$ et de 12 500 \$ sont respectivement assumés par l'arrondissement et la Ville;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer la convention, pour et au nom de la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-26 14:22

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1203550002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approbation de la convention entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et CONCERT'ACTION LACHINE et octroi d'une contribution financière au montant de 32 500 \$ dans le cadre du Programme de sécurité urbaine pour l'année 2020

CONTENU

CONTEXTE

En juin 2003, le conseil municipal adoptait les orientations et grands paramètres du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements. Ce programme vise une action de nature préventive axée sur la mobilisation et la sensibilisation des citoyens.

La première phase du Programme a été complétée par la réalisation d'un diagnostic. Des *focus groupes* ont été menés afin d'identifier les perceptions plus pointues en matière de sécurité urbaine selon deux approches : l'approche clientèle : femmes, jeunes, personnes handicapées, aînés, communautés culturelles, etc., et l'approche territoriale par quartier : secteurs Saint-Pierre, Duff Court et l'Est de Lachine. Ces renseignements complémentaires ont permis d'élaborer un plan d'action et des axes de développement.

Des interventions ont été identifiées et initiées. Le Comité d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement de Lachine (CASUAL) a réalisé dix (10) principaux mandats :

- Recherche de financement (toujours en cours)
- Réalisation de certains éléments des plans d'action et de communication du CASUAL
- Coordination du CASUAL
- Implantation de services en sécurité urbaine au sein de la communauté lachinoise.
- Suivi du plan d'action local du quartier Saint-Pierre en lien avec le comité mieux vivre à Saint-Pierre
- Co-coordination du programme Triple P avec le CIUSSS de l'Ouest-de-l'île de Montréal, animation d'un comité d'implantation et offre de services des niveaux 2, 3 et 4
- Actualisation du plan d'action triennal
- Participation à la table des organismes TANDEM
- Coordination du comité prostitution / clientèles vulnérables
- Participation aux comités de citoyens (Duff Court et Saint-Pierre)

Un ensemble d'actions qui s'inscrivent dans les grands axes de développement du plan d'action ont été réalisées à ce jour et le CASUAL s'intègre à la Table de concertation en

sécurité publique et civile de l'arrondissement de Lachine depuis juin 2008. Le *membership* a donc été élargi afin de répondre à la Politique pour un environnement paisible et sécuritaire. Le financement permet le maintien en poste d'une coordonnatrice en raison du financement complémentaire octroyé par l'arrondissement de Lachine dans le cadre de son Programme de sécurité urbaine inscrit dans sa Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif adoptée le 20 mai 2016 et entrant en vigueur le 1er janvier 2017.

Un diagnostic local en sécurité urbaine a été réalisé en 2015 pour le quartier Saint-Pierre et un diagnostic local en sécurité urbaine est en cours de réalisation avec le Centre international pour la prévention de la criminalité.

L'organisme mandataire vient de changer. La Table de quartier, Concert'Action Lachine, s'implique désormais au sein du CASUAL (Comité d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement de Lachine) et collabore dans différents comités. La Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine, qui a été le mandataire depuis 2003 demeure un membre actif au sein du CASUAL.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

11 mars 2019 - CA19 19 0049 (1193550004) Un montant de 32 500 \$ a été octroyé au fiduciaire La Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine pour le CASUAL.

9 avril 2018 - CA18 190099 (1183550006) Un montant de 32 500 \$ a été octroyé au fiduciaire La Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine pour le CASUAL.

8 mai 2017 - CA17 190153 (1173550007) Un montant de 31 500 \$ a été octroyé au fiduciaire La Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine pour le CASUAL.

3 octobre 2016 - CA16 19 0147 (1163948013) Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif et politique de soutien aux événements publics - modification de la Politique adoptée le 6 mai 2016.

11 avril 2016 - CA16 190113 (1163550001) Un montant de 31 500 \$ a été octroyé au fiduciaire La Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine pour le CASUAL.

DESCRIPTION

Depuis 2004, l'arrondissement de Lachine a amorcé une démarche concertée afin de s'inscrire au Programme montréalais de sécurité urbaine - TANDEM. La concertation locale, à laquelle siègent des représentants d'organismes communautaires, d'organisations institutionnelles et de regroupements, veut poser des actions concrètes pour améliorer le sentiment de sécurité de la population lachinoise. La composition de ce comité s'est transformée avec le temps. Il est désormais lié à la Table de concertation en sécurité publique et civile de l'arrondissement de Lachine (TCSPCAL) qui a été créée en 2008. Les membres de cette TCSPCAL et du CASUAL sont :

Nom	Fonction	Participation
Roch, Nicolas	Agent de prévention Service incendie de Montréal	CASUAL et TCSPCAL
En cours de remplacement	Chef de service au développement des communautés et aux groupes vulnérables CIUSSS de l'ouest de l'île	CASUAL et TCSPCAL
Provost, Julie-Pascale	Conseillère d'arrondissement District du Canal	CASUAL et TCSPCAL

Vodanovic, Maja	Mairesse d'arrondissement Arrondissement de Lachine	TSPCAL
Bergsma, Femke Ouellet, Vincent	GRAME (Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement)	CASUAL et TCSPCAL
Oliveira, Luis	Commandant (PDQ 8) Service de police de la Ville de Montréal	TSPCAL
Morin, Stéphanie et Santos, Carlota	Agentes socio-communautaires Service de police de la Ville de Montréal	CASUAL et TCSPCAL
Ligez, France	Directrice Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine inc. MANDATAIRE DU PROGRAMME	CASUAL et TCSPCAL
Bourdages, Shawn	Directeur général COVIQ Comité de vie de quartier Duff Court	CASUAL et TCSPCAL
Fermely, Ludovic	Directeur général Centre multi-ressources de Lachine	CASUAL et TCSPCAL
Thibault, Lynn	Chef de la Division - Sports, loisirs et développement social Direction culture, sports, loisirs et développement social Arrondissement de Lachine	CASUAL et TCSPCAL
Smedbol, Chantal	Coordonnatrice Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre	CASUAL et TCSPCAL
Barrette, Pierre	Concert'Action Lachine	CASUAL et TCPCAL
Vandelle, Anne	Coordonnatrice du CASUAL	CASUAL et TCSPCAL

Voici les axes de développement adoptés :

1. Informer et sensibiliser l'ensemble de la population de Lachine à la sécurité urbaine, en intensifiant les actions dans les secteurs et auprès des clientèles cibles.
2. Favoriser la concertation et la collaboration des intervenants en matière de sécurité urbaine.
3. Mobiliser et favoriser le rapprochement des segments de populations qui vivent et/ou qui sont source d'insécurité.
4. Agir en prévention des comportements nuisant à la sécurité et au sentiment de sécurité, notamment dans les secteurs privilégiés: Duff Court, Saint-Pierre et Louis-Paré.

De plus, voici les principes qui guident les actions du CASUAL:

1. Maintenir et développer un environnement favorable en accroissant le sentiment de sécurité.
2. Favoriser l'action préventive.
3. Informer et soutenir la communauté pour offrir un environnement sécuritaire.

4. Agir de façon concertée (organismes communautaires, institutions et populations).

Grâce à ses actions, le CASUAL se démarque auprès de ses partenaires en tant que mobilisateur autour d'un thème commun, la sécurité urbaine. Afin de maintenir sa notoriété, il mise sur des liens forts avec les intervenants du milieu et ainsi renforcer la cohésion. En ce sens, le CASUAL se positionne comme un acteur fort, porteur d'un message de concertation locale en matière de sécurité urbaine et civile. Puisque le CASUAL est porteur de messages complexes, il doit concentrer ses actions dans un premier temps sur ses partenaires et les organismes du milieu, puis dans un deuxième temps sur la population en général. Voici les principaux enjeux auxquels le CASUAL devra répondre au cours des prochaines années :

- Maintenir et bonifier l'implication des partenaires.
- Consolider le financement et faire valoir sa situation dans la réorganisation du Programme montréalais de sécurité urbaine - TANDEM.
- Augmenter le nombre de stratégies/services en matière de prévention en sécurité urbaine dans le milieu lachinois.
- Poursuivre le positionnement du CASUAL comme la concertation locale en matière de sécurité urbaine.
- Appuyer les comités de quartier et thématiques (ex. comité sécurité Duff Court, comité sécurité Saint-Pierre, comité prostitution / clientèles vulnérables, comité Mieux-vivre à Saint-Pierre, assurer le suivi du plan d'action issu de la Phase 3 du diagnostic réalisé dans le quartier Saint-Pierre par le CIPC - Centre international pour la prévention de la criminalité et consolider le programme Triple P).

Vous trouverez en pièces jointes, le Protocole d'entente mandant-mandataire, la résolution du C.A. de Concert'Action Lachine, le plan d'action 2018-2020, le document sur les orientations et paramètres du Programme montréalais, les prévisions budgétaires 2020 adoptées, l'état des résultats budget décembre 2019, le bilan 2019 et perspectives 2020 et le Programme de sécurité urbaine local.

JUSTIFICATION

Le présent budget permet de réaliser des actions visant à améliorer la sécurité urbaine et la perception des gens face au sentiment de sécurité urbaine sur le territoire et dans chacun des secteurs priorités.

Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) procède actuellement, à une démarche d'évaluation participative en vue de réviser le Programme, impliquant tous les arrondissements concernés. D'ici à la fin de la démarche, les orientations stratégiques du Programme sont maintenues. Ainsi, dans le souci d'assurer une continuité du travail, le SDIS autorise la poursuite, en 2020, des actions entreprises en sécurité urbaine dans l'arrondissement. Le budget alloué à l'Arrondissement est le même qu'en 2019.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette contribution financière demeure non récurrente.

Organisme : Concert'Action Lachine

Montant accordé : 12 500 \$

Le montant octroyé au projet dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine est entièrement financé par la Ville centre.

Le présent dossier est conforme au budget selon la définition apparaissant au courrier

budgétaire numéro 22.

Contribution financière de l'arrondissement de Lachine :

Numéro d'imputation: 2410-0010000-301405-05803-61900-016491-0000-000000-000000-000000-000000

Organisme: Concert'Action Lachine

Montant accordé: 20 000 \$

Numéro de la demande d'achat: 639025

Cette contribution financière est possible grâce à un montage financier Ville centre et l'arrondissement de Lachine.

Pour un grand total de 32 500 \$.

Les crédits budgétaires nécessaires à ce dossier sont disponibles au Service de la Diversité et de l'inclusion sociale. Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la ville centre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sans objet

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ce soutien financier permet au milieu lachinois de réaliser des actions concrètes et concertées qui amélioreront le sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens de l'arrondissement de Lachine.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Selon le Programme.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Sans objet

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs (Carmen

NORIEGA)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Judith BOISCLAIR)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Aissata OUEDRAOGO, Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lynn THIBAUT
Chef de division - Sports, loisirs et
développement social.

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-19

Dominique GAZO
Directrice culture, sports, loisirs et
développement social



Dossier # : 1203550004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE et octroi d'une contribution financière au montant de 96 151 \$ pour appuyer l'organisme dans la réalisation d'activités prévues à son plan d'action durant l'année 2020

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE;
D'octroyer une contribution financière au montant de 96 151 \$ pour appuyer l'organisme dans la réalisation d'activités prévues à son plan d'action durant l'année 2020;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.
Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer les conventions, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-27 13:24

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1203550004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE et octroi d'une contribution financière au montant de 96 151 \$ pour appuyer l'organisme dans la réalisation d'activités prévues à son plan d'action durant l'année 2020

CONTENU

CONTEXTE

Issu du Sommet de Montréal, le Programme de revitalisation urbaine intégrée a reçu l'aval du comité exécutif le 19 mars 2003. Il vise essentiellement la mise en oeuvre, dans les zones prioritaires d'intervention concertées et de revitalisation urbaine, d'une démarche concertée menant à la réalisation des plans d'action en revitalisation urbaine intégrée. À la suite d'un appel de propositions lancé aux arrondissements admissibles, le Comité exécutif du 18 juin 2003 entérinait la proposition unanime du Comité de sélection de choisir les arrondissements de Lachine (secteur Saint-Pierre), du Sud-Ouest (secteur Ville-Émard Côte Saint-Paul) et de Ville-Marie (secteur Sainte-Marie) pour la réalisation de projets pilotes.

En 2007, un budget de 160 000 \$ provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale est octroyé pour soutenir les actions du Comité local de revitalisation dans le cadre du plan de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine.

En 2008, 2009, 2010 et 2011, un budget de 134 100 \$ provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale est octroyé pour soutenir les actions du Comité local de revitalisation dans le cadre du plan de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine.

En mars 2012, un budget de 134,100 \$ provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale est octroyé pour soutenir les actions du Comité local de la revitalisation dans le cadre du plan de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine.

En février 2013, un budget de 134 100 \$ provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale est octroyé pour soutenir les actions du Comité local de revitalisation dans le cadre du plan de revitalisation urbaines intégrée du quartier Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine.

En janvier 2014, un budget de 134 100 \$ provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale est octroyé pour soutenir les actions du Comité local de revitalisation dans le cadre du plan de revitalisation urbaines intégrée du quartier Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine.

En janvier 2015, un budget de 96 151 \$ provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale est octroyé pour soutenir les actions du Comité local de revitalisation dans le cadre du plan de revitalisation urbaines intégrée du quartier Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine.

En janvier 2016, un budget de 96 151 \$ provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale et des sports est octroyé pour soutenir les actions du Comité local de revitalisation dans le cadre du plan de revitalisation urbaines intégrée du quartier Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine.

En novembre 2016, une contribution financière additionnelle est octroyé au Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre, au montant de 40 000 \$, pour la réalisation de son plan d'action 2016-2020 dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du secteur Saint-Pierre.

En janvier 2017, un budget de 96 151 \$ provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale et des sports est octroyé pour soutenir les actions du Comité local de revitalisation dans le cadre du plan de revitalisation urbaines intégrée du quartier Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine.

En janvier 2018, une contribution financière au montant de 40 000 \$ pour la réalisation d'activités dans le cadre du Programme montréalais de revitalisation urbaine intégrée pour l'année 2017-2018 a été octroyée provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale et des sports.

En mai 2018, un budget de 136 151 \$ provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale et des sports est octroyé pour soutenir les actions du Comité local de revitalisation dans le cadre du plan de revitalisation urbaines intégrée du quartier Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine.

En 2019, un budget de 136 151 \$ a été octroyé dans deux sommaires décisionnels distincts.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2 décembre 2019 CA19 19 0323 (1197132003) Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020 et octroi d'une contribution financière au montant total de 40 000 \$ pour la réalisation d'activités prévues à son plan d'action 2016-2020;

11 mars 2019 CA19 19 0048 (1193550002) Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE et octroi d'une contribution financière au montant de 96 151 \$ pour appuyer l'organisme dans la réalisation d'activités prévues à son plan d'action durant l'année;

14 mai 2018 CA18 19 0129 (1183550007) Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE et octroi d'une contribution financière au montant de 136 151 \$ pour appuyer l'organisme dans la réalisation d'activités prévues à son plan d'action durant l'année 2018;

15 janvier 2018 CA18 19 0009 (1173550014) Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE et octroi d'une contribution financière au montant de 40 000 \$ dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du secteur Saint-Pierre;

10 avril 2017 CA17 19 0111 (1173550004) Approuver et autoriser la signature de la convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et l'organisme le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation d'activités issues du plan d'action et octroyer un montant de 96 151 \$ audit organisme pour l'année 2017;

7 novembre 2016 CA16 19 0338 (1163550005) Octroyer une contribution financière additionnelle de 40 000 \$ au Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation de son plan d'action 2016-2020 dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre;

11 avril 2016 CA16 10 0114 (1163550002) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation d'activités issues du plan d'action - Contribution financière pour l'année 2016;

13 avril 2015 CA15 19 0120 (1155303007) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation d'activités issues du plan d'action - Contribution financière pour l'année 2015;

17 mars 2014 CA14 19 0076 (1145303002) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation d'activités issues du plan d'action - Contribution financière pour l'année 2014;

15 avril 2013 CA13 19 0103 (1135303007) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation d'activités issues du plan d'action - Contribution financière pour l'année 2013;

7 mai 2012 CA12 19 0173 (1125303010) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation d'activités issues du plan d'action - Contribution financière pour l'année 2012;

13 juin 2011 CA11 19 0201 (1115303009) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation d'activités issues du plan d'action pour l'année 2011 - Subvention;

12 avril 2010 CA10 10 0113 (1105303002) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation d'activités issues du plan d'action pour l'année 2010 - Subvention;

9 mars 2009 CA09 19 0106 (1092351002) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation d'activités issues du plan d'action pour l'année 2009 - Subvention;

9 juin 2008 CA08 19 0246 (1082351004) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre pour la réalisation d'activités issues du plan d'action pour l'année 2008 - Subvention;

9 octobre 2007 CA07 19 0411 (1073550005) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre pour la réalisation d'activités issues du plan d'action - Contribution financière pour l'année 2007;

13 novembre 2006 CA06 19 0465 (1063550007) Convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et le Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre pour la réalisation d'activités issues du plan d'action et octroi d'une contribution financière.

DESCRIPTION

La contribution financière octroyée au Comité de revitalisation de Saint-Pierre, organisme à but non lucratif dûment constitué, permet de réaliser des actions et financer des projets issus des différents groupes de travail qui réalisent les actions mises de l'avant dans le plan d'action de la revitalisation urbaine intégrée. La mobilisation des citoyens autour du projet de revitalisation est toujours au cœur de la démarche dans le quartier Saint-Pierre. L'Arrondissement conserve en dossier le plan d'action de l'organisme et le bilan d'activités, les derniers états financiers, les prévisions budgétaires, la charte, la déclaration annuelle, la preuve d'assurances ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle. La résolution du conseil d'administration désignant un signataire pour le document juridique de la Ville de Montréal est annexé au sommaire.

Dans le cadre de la refonte du Programme montréalais de revitalisation urbaine intégrée, le Comité de revitalisation de Saint-Pierre débutera un processus de dissolution et le mandat actuel et les biens du CRUISP seront transférés à Concert'Action Lachine, la Table de quartier de l'arrondissement de Lachine.

JUSTIFICATION

Initialement, un plan d'action a été déposé en mars 2004. Le processus de revitalisation urbaine intégrée est une démarche à long terme qui demande des réalisations à court, moyen et long termes. Des exercices de planification stratégique et d'actualisation de plan d'action triennal ont été menés.

Plusieurs partenaires s'investissent dans la revitalisation du quartier et bon nombre de projets structurants ont vu le jour et atteint un seuil d'autonomie (ex. La P'tite Maison, soutien de la Caserne des Jeunes - point de service de la Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine). Des fêtes de quartiers sont chapeautées par le COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE et des comités de partenaires et de citoyens sont animés par l'organisme. La direction de l'organisme s'implique dans les concertations locales afin de bien positionner les besoins du quartier. L'apport de l'organisme est essentiel à la revitalisation du quartier Saint-Pierre.

Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) a procédé, en 2018 et 2019, à une démarche d'évaluation participative en vue d'actualiser le Programme en impliquant tous les arrondissements et partenaires concernés. Au cours du premier trimestre, des changements seront proposés. Ainsi, dans le souci d'assurer une continuité du travail, le SDIS autorise la poursuite, en 2020, des actions entreprises.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Programme montréalais de revitalisation urbaine intégrée

Montant : **96 151 \$**

No de fournisseur du Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre :
144642

Engagement de gestion sera créé par la Ville centrale lors de l'intervention.

Cette dépense est entièrement assumée par la Ville centrale.

Les crédits budgétaires nécessaires à ce dossier sont disponibles au Service de la Diversité et de l'inclusion sociale. Ce dossier n'a donc aucun impact sur le cadre financier de la Ville de Montréal.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sans objet

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans objet

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Selon la Politique de reconnaissance et de soutien des OBNL de l'arrondissement de Lachine et la convention signée.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Sans objet

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signataire atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Judith BOISCLAIR)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Chantal CROZE, Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lynn THIBAULT
Chef de division - Sports, loisirs et
développement social.

ENDOSSÉ PAR Le : 2020-03-23

Dominique GAZO
Directrice culture, sports, loisirs et
développement social



Dossier # : 1203550003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'une aide financière à six organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2020, pour un montant total de 63 702 \$

D'octroyer une aide financière au montant indiqué en regard de chacun des six organismes désignés ci-dessous, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2020, pour un montant total de 63 702 \$;

ORGANISME	MONTANT
CLUB GYMNIPOURS DE LACHINE	25 000 \$
UNION DES FAMILLES DE LACHINE	2 552 \$
CLUB DE CANOË DE COURSE DE LACHINE INC.	14 575 \$
LE PARADOS INC.	10 000 \$
GROUPE D'ENTRAIDE LACHINE	10 000 \$
LACHINE CURLING CLUB INCORPORE	1 575 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-27 10:27

Signataire : Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1203550003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'une aide financière à six organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2020, pour un montant total de 63 702 \$

CONTENU

CONTEXTE

Le 13 février 2017, le conseil a adopté une résolution approuvant une liste d'organismes reconnus pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019 en vertu de la nouvelle Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de Lachine. Cette reconnaissance leur accorde les différents soutiens auxquels ils ont droit en vertu de leur classification. Plusieurs programmes ont également été élaborés dans cette politique afin d'accorder un soutien financier aux organismes admissibles.

Ce soutien vise à assurer le maintien d'une offre de service en sport, en activité physique accessible et en culture diversifiée et de qualité au profit de la population lachinoise afin de permettre à chacun de pratiquer son sport favori, de rester physiquement actif ou de participer et de découvrir une nouvelle forme d'art.

Le 2 décembre 2019, nous avons procédé à la reconduction de 76 organismes pour une durée de trois ans.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

3 février 2020 - CA20 19 0013 (1206759002) Approbation des précisions proposées à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine pour une entrée en vigueur le 4 février 2020;

2 décembre 2019 CA19 19 0325 (1197132005) Octroi d'une aide financière à deux organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2019, pour un montant total de 9 666 \$;

3 septembre 2019 CA19 19 0252 (1193550011) Octroi d'une aide financière à huit organismes désignés conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif pour l'année 2019, pour un montant total de 31 575 \$;

3 juin 2019 CA19 19 0178 (1193550008) Octroi d'une aide financière à quatre organismes désignés conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif pour l'année 2019, pour un montant total de 126 293,94 \$;

1er avril 2019 CA19 19 0096 (1193550005) Octroi d'une aide financière à dix organismes désignés conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif pour l'année 2019, pour un montant total de 148 862 \$;

10 décembre 2018 CA18 19 0346 (1186759021) Octroi d'une aide financière au montant de 9 899,25 \$ aux trois organismes désignés ci-dessous conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2018;

12 novembre 2018 CA18 19 0318 (1183550021) Octroi d'une aide financière au montant de 142 035,40 \$ à vingt-neuf (29) organismes désignés conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif;

10 septembre 2018 CA18 19 0254 (1183550018) Octroi d'une aide financière d'un montant de 184 702,35 \$ à sept organismes désignés ci-dessous conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2018;

11 juin 2018 CA18 19 0173 (1186759014) Octroi d'une aide financière d'un montant de 21 000 \$ à deux organismes désignés conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2018;

9 avril 2018 CA18 19 0107 (1186759005) Octroi d'une aide financière d'un montant de 213 483 \$ à six organismes désignés conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2018;

4 décembre 2017 CA17 19 0312 (1176759013) Octroi d'une aide financière d'un montant de 9 832,50 \$ à deux organismes désignés ci-dessous conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2017;

20 novembre 2017 CA17 19 0288 (1173948006) Octroi d'une aide financière d'un montant de 114 566 \$ à vingt-quatre organismes désignés ci-dessous conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2017 ;

11 septembre 2017 CA17 19 0270 (1176759012) Octroi d'une aide financière au montant total de 14 275 \$ aux trois organismes désignés ci-dessous conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2017;

19 juin 2017 CA17 19 0196 (1173948004) Octroi d'une aide financière au montant total de 120 348 \$ à quatre organismes désignés conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif et aux athlètes désignés dans le cadre du programme d'aide financière au soutien de l'élite sportive et culturelle;

10 avril 2017 CA17 19 0109 (1173948002) Accord d'un soutien financier d'une valeur totale de 211 944,66 \$ aux dix organismes désignés au sommaire décisionnel et répondant aux critères d'admissibilité, pour l'année 2017, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine et d'en autoriser le paiement;

16 janvier 2017 CA17 19 0033 (1163948018) Approbation de la liste des organismes reconnus pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019 selon la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de Lachine et leur

accorder les différents soutiens auxquels ils ont droit en vertu de leur classification;

9 mai 2016 CA16 19 0147 (1163948009) Adoption de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif et la Politique de soutien aux événements publics de l'arrondissement de Lachine, que ces politiques entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017

DESCRIPTION

L'actualisation de la Politique de reconnaissance et de soutien des OBNL de l'arrondissement de Lachine et ses programmes permettent de répondre à de nouveaux besoins, tout en assurant une répartition juste et équitable des ressources en lien avec les priorités de l'Arrondissement : les jeunes et les clientèles vulnérables, la sécurité urbaine, le développement durable, le dynamisme associatif, le bénévolat et l'intégration interculturelle. Ainsi, on s'assure de déployer une offre de services variée et accessible répondant aux besoins de la population dans l'ensemble du territoire.

JUSTIFICATION

Par leur offre de service spécifique, variée et professionnelle, les organismes apportent une contribution unique à l'ensemble de la population de Lachine. Ils répondent adéquatement aux critères municipaux de qualité, de diversité et d'accessibilité. Il est possible de consulter, dans chacun des documents des organismes partenaires, leur offre de service, leur plan d'action et/ou leur programmation.

Le montant octroyé ne peut être supérieur à 50 % du budget de l'organisme. Vous trouverez, en pièces jointes, le tableau récapitulatif des normes et montants accordés ainsi que les fiches d'évaluation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ces dépenses sont prévues au budget de fonctionnement de la Direction CSLDS (voir le détail dans l'intervention financière).

2410 0010000 301405 05803 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000 : 22 552 \$
(organismes communautaires)

2410 0010000 301405 07189 61900 016490 0000 000000 000000 00000 00000 : 41 150 \$
(organismes sportifs)

2410 0010000 301405 07289 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000 : 0 \$
(organismes culturels)

GROUPE D'ENTRAIDE LACHINE DA: 639501
LACHINE CURLING CLUB INCORPORE DA: 639507
CLUB GYMNIPOURS DE LACHINE DA:639512
LE PARADOS INC. DA: 639514
CLUB DE CANOË DE COURSE DE LACHINE INC. DA:639516
UNION DES FAMILLES DE LACHINE DA: 639529

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sans objet

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le versement de cette subvention offre un soutien à la mission de l'organisme, qui contribue à la bonification de l'offre de service sur le territoire de l'arrondissement en conformité avec la Politique de reconnaissance et de soutien aux OBNL de l'arrondissement de Lachine.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Selon la Politique de reconnaissance et de soutien aux OBNL de l'arrondissement de Lachine.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Sans objet

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs (Carmen NORIEGA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lynn THIBAUT
Chef de division - Sports, loisirs et
développement social.

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-25

Dominique GAZO
Directrice culture, sports, loisirs et
développement social



Dossier # : 1206759005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un soutien financier au montant de 25 000 \$ pour l'année 2020 à Centraide du Grand Montréal pour la réalisation d'un Fonds d'urgence - COVID-19 en provenance du surplus de l'arrondissement

D'octroyer un soutien financier au montant de 25 000 \$ pour l'année 2020 à Centraide du Grand Montréal pour la réalisation d'un Fonds d'urgence - COVID-19;
D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-27 10:55

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1206759005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un soutien financier au montant de 25 000 \$ pour l'année 2020 à Centraide du Grand Montréal pour la réalisation d'un Fonds d'urgence - COVID-19 en provenance du surplus de l'arrondissement

CONTENU

CONTEXTE

La pandémie du virus COVID-19 est une crise sanitaire mondiale sans précédent qui crée une situation exceptionnelle au pays et à Montréal. Ce qui induit des conséquences significatives et implique de grands défis sur le plan de la solidarité sociale. Dans ce contexte particulier, la mairesse de Montréal a annoncé le 24 mars 2020, en présence de la présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal, que la Ville de Montréal et des arrondissements contribueraient au Fonds d'urgence - COVID-19, lancé par Centraide.

Ce fonds permettra de rapidement mettre en place des mesures visant la population isolée et vulnérable du Grand Montréal, qui l'est encore plus depuis l'implantation des mesures de confinement obligatoire. Plusieurs organismes communautaires montréalais ont besoin d'aide afin de poursuivre leur mission auprès des personnes nécessiteuses de la communauté.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

N/A

DESCRIPTION

Le Fonds d'urgence - COVID-19 vise à soutenir en priorité les ressources, tant au niveau régional que local, qui répondent aux besoins de première nécessité, comme l'aide alimentaire. Il permettra également de renforcer la capacité des services d'écoute, d'aide et de référence.

La ville centrale tout comme ses arrondissements y contribuent à ce jour. Pour Lachine, la contribution s'élève à 25 000 \$.

Les demandes auprès des organismes communautaires ont dépassé la capacité de réponse de ces derniers, et ce, depuis le début de la pandémie. Ces organismes jouent un rôle essentiel pour répondre aux besoins de base des plus vulnérables, pour contrer leur isolement et pour améliorer leur qualité de vie. Le Fonds d'urgence - COVID-19, auquel la Ville et ses arrondissements contribuent, permettra de mettre en place des mesures

particulières, flexibles et pouvant être déployées rapidement. Il viendra pallier l'incapacité de répondre aux demandes adressées au milieu communautaire.

JUSTIFICATION

Par ce soutien financier, la Ville de Montréal agit à titre de métropole, pour apporter une aide aux personnes isolées et vulnérables de la communauté montréalaise.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ce montant sera imputé dans les surplus de l'arrondissement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce soutien financier vise une meilleure intégration sociale des personnes isolées et vulnérables de la communauté montréalaise. Ce soutien participe ainsi à des objectifs sociaux du développement durable. Ce qui va dans le sens de la réalisation de l'Action 9 du Plan de développement durable « Montréal durable 2016-2020 » : lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion. Par cette action, la Ville de Montréal s'engage notamment à poursuivre et renforcer des actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et collaborer à la réalisation de mesures visant la prise en charge des personnes vulnérables.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La création par Centraide du Grand Montréal du Fonds d'urgence - COVID-19 constitue une action concrète pour aider les personnes isolées et vulnérables. La participation de la Ville à ce fonds, lui permet en plus de jouer un rôle de leader, d'harmonisation et de soutien des efforts déjà existants au sein des organismes et des instances municipales et gouvernementales, de développer de bonnes pratiques et une expertise en la matière.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Communiqué de presse de la Ville de Montréal du 24 mars 2020

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs (Carmen NORIEGA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dominique GAZO
Directrice CSLDS

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-26

Martin SAVARD
Directeur d'arrondissement



Dossier # : 1206759003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addenda - Modification du montant de la dépense relative aux améliorations locatives initiales dans le cadre du bail intervenu entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et OBNL REGROUPEMENT DE LACHINE, par la résolution CA20 19 0040, pour un montant de 11 497,50 \$, toutes taxes incluses

De modifier le montant de la dépense relative aux améliorations locatives initiales dans le cadre du bail intervenu entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et OBNL REGROUPEMENT DE LACHINE, par la résolution CA20 19 0040, pour un montant de 11 497,50 \$, toutes taxes incluses;
D'imputer cette dépense conformément aux informations financière inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-31 16:18

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1206759003**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addenda - Modification du montant de la dépense relative aux améliorations locatives initiales dans le cadre du bail intervenu entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et OBNL REGROUPEMENT DE LACHINE, par la résolution CA20 19 0040, pour un montant de 11 497,50 \$, toutes taxes incluses

CONTENU**CONTEXTE**

En plus du loyer annuel, il s'agit de verser un montant de 11 497,50 \$ toutes taxes incluses à l'OBNL Regroupement Lachine au lieu de 10 000 \$ toutes taxes incluses, et ce, pour la première année seulement, pour les améliorations locatives initiales.
Demande d'achat: 639245.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :
Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs (Carmen NORIEGA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dominique GAZO

Directrice CSLDS

IDENTIFICATION

Dossier # :1206759003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approbation de la convention de bail à intervenir entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et OBNL REGROUPEMENT DE LACHINE pour la location d’espaces de bureaux des employés de la Direction culture, sports, loisirs et développement social, pour les années 2020 à 2024

CONTENU

CONTEXTE

En raison de la vente du Centre communautaire Albert-Gariépy à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, les employés de la Division sports, loisirs et développement social doivent être relocalisés au 1^{er} juin 2020, et ce, jusqu'à l'ouverture d'un nouveau centre communautaire et sportif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Cinq employés seront relocalisés dans les locaux de OBNL REGROUPEMENT DE LACHINE. La location de bail est pour une période de cinq ans, avec possibilité de reconduction. Pour la première année, des travaux pour les améliorations locatives initiales sont requis. Les locaux sont d'une superficie approximative de 514 pi² au rez-de-chaussée et 150 pi² au sous-sol. L'accès à la grande salle est prévu pour 50 heures annuellement, et ce, sur réservation.

JUSTIFICATION

OBNL REGROUPEMENT DE LACHINE abrite plusieurs organismes communautaires reconnus par l'Arrondissement et avec qui les employés sont en contact.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

	2020 (si année complète)	2020 (7 mois d'occupation)	2021	2022	2023	2024
Nombre de pi²	514					
Loyer de base						
Taux au pi ²	19,00 \$	19,00 \$				

Coût avant taxes	9 766,00 \$	5 696,83 \$	9 766 \$ + IPC	2021 + IPC	2022 + IPC	2023 + IPC
Coût taxes incluses		6 549,93 \$				
Loyer additionnel						
Frais d'exploitation*						
Taux au pi ²	6,74 \$	6,74 \$	(selon le montant réel des coûts de l'année précédente)			
Coût avant taxes	3 464,36 \$	2 020,88 \$				
Coût taxes incluses		2 323,50 \$				
Taxes municipales et scolaires**						
Taux au pi ²	5,50 \$	5,50 \$	(selon le montant réel des coûts de l'année précédente)			
Coût avant taxes	2 827,00 \$	1 649,08 \$				
Coût taxes incluses		1 896,03 \$				
Total avant taxes	16 057,36 \$	9 366,79 \$				
Total taxes incluses		10 769,46 \$				
Améliorations valeur locative	10 000,00 \$	10 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL À PAYER		20 769,46 \$				

***Les frais d'exploitation comprennent les coûts de :**

- l'électricité;
- le chauffage;
- le nettoyage et l'entretien des espaces communs;
- l'entretien extérieur du terrain, l'enlèvement de la neige et l'entretien de la végétation;
- les réparations et dépenses d'entretien;
- les primes d'assurances requises;
- les réparations, opérations et administration de l'immeuble;
- les frais légaux, de comptabilité et de dépréciation.

****Taxes municipales :** si elles ne sont pas applicables, le coût prévu sera déduit du paiement de l'année suivante.

DA : 636653

Imputation budgétaire :

2410.0010000.301431.07167.55290.000000.0000.003635.000000.00000.00000

DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBNL REGROUPEMENT DE LACHINE dispose d'un édifice doté d'un toit vert, de murs végétalisés et d'un îlot de fraîcheur. Il s'est engagé à améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment. Les employés de l'Arrondissement qui y seront logés seront donc dans un bâtiment exemplaire en matière de développement durable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Déménagement des employés prévus le 1^{er} juin 2020

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs (Carmen NORIEGA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dominique GAZO
Directrice CSLDS

ENDOSSÉ PAR

Stéphanie HOULE
Directrice - Services administratifs et projets urbains

Le : 2020-02-27



Dossier # : 1203550001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 18 ee) prendre des mesures adéquates, avec l'appui des partenaires, pour prévenir et contrer la pauvreté et l'exclusion sociale
Projet :	-
Objet :	Adhésion de l'arrondissement de Lachine aux principes directeurs de la vision, des objectifs et du plan d'action élaborés autour du travail de concertation sur la réalité des personnes en situation de précarité de Lachine par le Comité pour les personnes en situation de précarité du CASUAL

D'adhérer aux principes directeurs de la vision, des objectifs et du plan d'action élaborés autour du travail de concertation sur la réalité des personnes en situation de précarité de Lachine par le Comité pour les personnes en situation de précarité du CASUAL.

Signé par Stéphanie HOULE **Le** 2020-02-27 14:29

Signataire :

Stéphanie HOULE

Directrice - Services administratifs et projets urbains
Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains

IDENTIFICATION

Dossier # :1203550001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_loisirs et développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 18 ee) prendre des mesures adéquates, avec l'appui des partenaires, pour prévenir et contrer la pauvreté et l'exclusion sociale
Projet :	-
Objet :	Adhésion de l'arrondissement de Lachine aux principes directeurs de la vision, des objectifs et du plan d'action élaborés autour du travail de concertation sur la réalité des personnes en situation de précarité de Lachine par le Comité pour les personnes en situation de précarité du CASUAL

CONTENU

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, de nombreux citoyens, résidant ou travaillant dans l'arrondissement de Lachine, et les organismes de Lachine indiquent être témoins d'activités en lien avec l'industrie du sexe.

À la suite de ces observations récurrentes, un portrait diagnostique a été commandé en 2016 afin de réaliser une recherche spécifique pour documenter ce phénomène sur le territoire de l'arrondissement de Lachine. L'objectif est de mieux connaître cette portion de population pas ou très peu rejointe par les différents organismes et institutions du territoire afin :

- d'une part, avoir un portrait du phénomène à Lachine et savoir qui sont les travailleurs du sexe, leur profil et leur parcours;
- d'autre part, connaître leurs besoins afin d'orienter au mieux les actions des organismes et institutions.

De ces travaux, il en est ressorti que les personnes ont des besoins multiples et que leur réalité sociale est souvent très complexe. Plusieurs recommandations sont ressorties sur lesquelles le milieu lachinois désire poser des actions, par exemple :

- favoriser le dialogue et la concertation entre intervenants afin d'en arriver à une compréhension commune de la problématique allant au-delà des clivages idéologiques en reconnaissant que certaines femmes souhaitent sortir de l'industrie du sexe alors que d'autres ne le souhaitent pas, d'où l'importance de leur offrir des services tout en respectant leurs choix et leurs cheminements;

- inviter les ressources locales à s'identifier comme accueillant (entre autres) les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe;
- accompagner les femmes dans les services (notamment en santé et services sociaux et dans les institutions gouvernementales);
- inciter les ressources locales à travailler en synergie avec les autres organismes, notamment en créant des corridors de services et favoriser la création d'un milieu concerté, ouvert et disponible;
- former les intervenants dans les différentes ressources communautaires et institutionnelles du milieu.

Un groupe de travail piloté par le CASUAL (Comité d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement de Lachine) a été formé et a vite réalisé la nécessité de se doter d'une vision et d'objectifs clairs afin de mieux établir, choisir et développer des stratégies d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Cette démarche s'inscrit également dans le plan d'action du quartier de Concert'Action Lachine concernant l'enjeu 2 : Rejoindre les personnes vulnérables et isolées.

Les membres du comité de travail ont exprimé leur volonté d'élargir la réflexion au-delà de la seule thématique de l'industrie du sexe. En effet, les travailleurs du sexe ont de nombreux besoins qui se trouvent souvent à la croisée de plusieurs enjeux sociaux (toxicomanie, problèmes de santé mentale et physique, difficultés liées au logement, problèmes d'ordre juridique, difficultés d'ordre financier, itinérance, etc.). C'est pourquoi nous parlons de personnes vulnérables, une dénomination qui inclut les travailleurs du sexe en situation d'exploitation sexuelle.

La finalité de la démarche est de redonner le pouvoir à ces personnes et que les acteurs locaux soient plus inclusifs dans leurs interventions. Être plus inclusif signifie placer les besoins de ces personnes au cœur des interventions, ce qui suppose de prendre en compte deux facteurs :

- le fait que les objectifs de la personne ne sont pas forcément les mêmes que ceux de l'intervenant;
- le rythme de la personne.

L'intention d'être inclusif permet de rejoindre plus largement le public cible.

Les organisations membres de ce comité sont :

- Arrondissement de Lachine
- CASUAL
- CIUSSS ODÎM
- CIUSSS CSDPIM (Direction de la protection de la jeunesse)
- Comité de vie de quartier Duff Court (COVIQ)
- Concert'Action Lachine
- Groupe d'entraide de Lachine
- Fondation Marie-Vincent
- Médecins du Monde
- Projet de prévention des toxicomanies CUMULUS
- SPVM - Poste de quartier 8
- TRAC Travail de rue | Action communautaire

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'arrondissement de Lachine adhère déjà à la Charte montréalaise des droits et responsabilités qui est un outil qui repose sur les valeurs de justice, de paix, de solidarité, d'égalité, de dignité et de respect. Elle constitue une sorte de contrat social qui prévoit l'engagement concret de l'administration municipale dans l'amélioration constante des services à la population.

La Charte montréalaise s'inspire des valeurs à partir desquelles ont été bâtis les droits fondamentaux : respect de la dignité humaine, égalité, inclusion, tolérance, justice (articles 1 à 4). Ces valeurs, largement partagées, sont essentielles aux rapports responsables, harmonieux et fructueux entre les Montréalaises et Montréalais et la Ville.

Depuis l'adoption de cette Charte en 2006, différentes politiques de la Ville de Montréal, dont la *Politique d'accès aux services municipaux sans peur* et l'*Analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+)* ont été mises de l'avant afin que la Ville de Montréal soit la plus inclusive possible. Il est donc nécessaire que l'arrondissement de Lachine soit un membre actif des travaux de ce comité de travail.

La vision concertée issue des travaux du comité définit les personnes vulnérables ou personnes vivant dans une grande précarité comme des personnes ayant une réalité sociale complexe et multiple. De fait, cette réalité demande, de la part des intervenants, une capacité d'interagir sans jugement et offrir un accueil empathique.

Une fois cette vision concertée partagée par l'ensemble des acteurs locaux, il faut s'atteler à la tâche d'élargir l'offre de services aux personnes vulnérables de Lachine, améliorer l'inclusion de ces personnes dans les organismes et institutions lachinois, créer un espace sécuritaire ainsi que mettre en place un programme de prévention auprès des populations à risque.

JUSTIFICATION

L'arrondissement de Lachine doit se positionner comme un *leader* dans l'adoption d'une vision forte de respect dans ses relations auprès des personnes en situation de précarité sur son territoire. Il est un acteur clé influent au sein de l'ensemble des acteurs locaux afin d'assurer un traitement équitable et respectueux envers tous les citoyens, dont ceux et celles vivant en situation de précarité. De plus, l'arrondissement de Lachine travaille conjointement avec ses partenaires des domaines de la santé, de l'éducation, des loisirs, de la culture, du développement social et du milieu des affaires et philanthropique pour multiplier les occasions de véhiculer des rapports sains et respectueux envers les personnes vivant en situation de vulnérabilité.

Ainsi, l'adhésion au document de mise en oeuvre du Comité des personnes en situation de précarité de Lachine par l'Arrondissement vient mettre de l'avant notre engagement envers nos citoyens dans nos programmes, politiques et services, à court ou moyen terme, à intensifier nos actions qui reposent sur ces principes, et ce, en tenant compte de nos ressources disponibles.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucune implication financière.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adhésion du conseil d'arrondissement débute un courant d'engagements au sein de la communauté lachinoise.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lynn THIBAUT
Chef de division - Sports, loisirs et
développement social.

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-02-25

Dominique GAZO
Directrice culture, sports, loisirs et
développement social



Dossier # : 1207316001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division relations avec les citoyens et communications
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Acceptation de l'offre du conseil de la Ville d'offrir aux conseils d'arrondissement, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), la prestation de service téléphonique 311 et des courriels du BAM, sur l'ensemble des plages horaires, soit les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés

D'accepter l'offre du conseil de la Ville d'offrir aux conseils d'arrondissement, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), la prestation de service téléphonique 311 et des courriels du BAM, sur l'ensemble des plages horaires, soit les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-27 10:51

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1207316001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division relations avec les citoyens et communications
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Acceptation de l'offre du conseil de la Ville d'offrir aux conseils d'arrondissement, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), la prestation de service téléphonique 311 et des courriels du BAM, sur l'ensemble des plages horaires, soit les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés

CONTENU

CONTEXTE

Historiquement, le 311 a été mis en service à la Ville de Montréal en décembre 2007. Depuis, la responsabilité de cette activité représentant annuellement environ 1 million d'appels de citoyens a été assumée en mode partagé entre une unité centrale et l'ensemble des arrondissements. Les Bureaux Accès Montréal en arrondissements répondent donc aux appels téléphoniques des citoyens qui leur sont destinés, ainsi qu'à une partie des appels non reconnus (citoyens n'ayant choisi aucun arrondissement en particulier), de jour, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 17 h.

En 2015, la Direction générale a mis en place un projet de réingénierie des processus du 311 afin de réviser l'ensemble de l'offre de services et ses modalités d'affaires. Conformément à la vision stratégique de l'organisation comme ville intelligente, les modes de fonctionnement du futur centre de services 311 seront largement basés sur les meilleures pratiques 311 des villes nord-américaines, notamment une expérience client respectant le parcours du citoyen, une plus grande transparence dans le traitement des requêtes et une qualité de services uniforme pour l'ensemble des moyens d'accès offerts aux citoyens via le 311. C'est dans cet objectif que la Ville centre offre aux arrondissements une intégration progressive de leurs activités de prise d'appels et des courriels du 311 qui s'effectuera au sein d'une unité centrale sous la responsabilité du Service des communications de la Ville Centre.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

21 août 2017 - CM17 1020 (1174589001) - Offrir aux conseils d'arrondissement la fourniture du service 311 sur l'ensemble des plages horaires, soit les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*

DESCRIPTION

À la Ville de Montréal, chaque instance décisionnelle est présentement responsable de répondre aux questions des citoyens en fonction des compétences qui lui sont dévolues.

L'intégration progressive de la prise des appels téléphoniques et des courriels de jour par la Ville-centre, s'effectuera suite à l'offre de services du conseil municipal à chacun des arrondissements, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*. Les modalités de l'offre de services sont les suivantes :

- Élargissement de l'horaire de services de l'unité centrale : transfert de la prise des appels téléphoniques de jour, jusque-là traités par les arrondissements, et des courriels, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17h. Cette nouvelle responsabilité s'ajoutera à la couverture centrale actuelle, laquelle se situe entre 17 h et 20 h 30 la semaine et les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 17 h;
- Respect du cadre administratif du 311 en terme de normes de services établies: 80 % des appels répondus en moins de 100 secondes, moins de 10 % d'appels abandonnés, délai maximal de 48 heures pour répondre et traiter un courriel, application d'un programme d'assurance qualité pour la téléphonie et le courriel.

JUSTIFICATION

En composant le 311, les citoyens continueront de recevoir des services complets de 8 h 30 à 20 h 30, du lundi au vendredi, et de 9 h à 17 h, les samedis, dimanches et jours fériés, 365 jours par année. Pour signaler un problème nécessitant une intervention rapide pour des travaux publics ou d'entretien (bris, pannes, etc.), le service continuera également d'être offert aux citoyens 24 heures par jour à chaque jour de l'année. Les effectifs de prise d'appels 311 et des courriels des arrondissements seront intégrés progressivement en un seul cadre d'activités. Le regroupement de la main-d'oeuvre permettra d'optimiser l'utilisation des ressources, une agilité dans les opérations et d'offrir aux citoyens des niveaux de services plus uniformes. Des ententes devront être convenues concernant les modalités du transfert d'activités menant à la prise en charge par le Centre de services 311.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le volet financier relié à ce transfert d'activités sera élaboré et présenté au conseil d'arrondissement par le biais d'un dossier décisionnel.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

n/a

IMPACT(S) MAJEUR(S)

n/a

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

n/a

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

n/a

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nassim Amine TALEB
Chef de division - Relations avec les citoyens
et Communications - Lachine

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-23

Stéphanie HOULE
Directrice - Services administratifs et projets
urbains



Dossier # : 1204435003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Fermeture et retrait du domaine public les lots 2 134 205 à 2 134 209, 2 134 232 à 2 134 241, 2 134 243 à 2 134 252, 2 134 254, 2 135 132, 2 135 134, 2 135 135 et une partie du lot 2 134 268 (à être connue prochainement comme étant le lot 6 357 867), situés au nord de la rue Sherbrooke, entre la 7 ^e et 9 ^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine - N/Réf. : 31H05-005-6353-08 - Mandat : 20-0080-T

Il est recommandé :

- de fermer et retirer du domaine public les lots 2 134 205 à 2 134 209, 2 134 232 à 2 134 241, 2 134 243 à 2 134 252, 2 134 254, 2 135 132, 2 135 134, 2 135 135 et une partie du lot 2 134 268 (à être connue prochainement comme étant le lot 6 357 867) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés au nord de la rue Sherbrooke, entre la 7^e et 9^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-26 17:05

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1204435003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Fermeture et retrait du domaine public les lots 2 134 205 à 2 134 209, 2 134 232 à 2 134 241, 2 134 243 à 2 134 252, 2 134 254, 2 135 132, 2 135 134, 2 135 135 et une partie du lot 2 134 268 (à être connue prochainement comme étant le lot 6 357 867), situés au nord de la rue Sherbrooke, entre la 7e et 9e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine - N/Réf. : 31H05-005-6353-08 - Mandat : 20-0080-T

CONTENU

CONTEXTE

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (la « CSMB ») connaît actuellement une très forte croissance nécessitant de nouveaux locaux. L'arrondissement de Lachine (l'« Arrondissement ») a fait part à la CSMB de la possibilité de mettre à sa disposition l'une de ses propriétés, située au 800, rue Sherbrooke, Lachine, connue sous le nom de Centre communautaire Albert-Gariépy et du parc adjacent à ce bâtiment, connu comme étant le parc Albert-Gariépy. Le Centre communautaire Albert Gariépy et son parc sont désignés par les lots 2 134 205 à 2 134 209, 2 134 232 à 2 134 241, 2 134 243 à 2 134 252, 2 134 254, 2 135 132, 2 135 134, 2 135 135 et une partie du lot 2 134 268, à être connue prochainement comme étant le lot 6 357 867, ci-après (l'« Immeuble ») et identifiés comme étant du domaine public de la Ville. À titre indicatif, l'Immeuble est illustré aux plans A et P, en pièce jointe.

La CSMB a signée une promesse d'achat de l'Immeuble et un projet d'acte de vente sera présenté pour approbation au conseil municipal de la Ville. Toutefois, puisqu'il est impossible d'aliéner le domaine public, l'Arrondissement doit fermer et retirer l'Immeuble du domaine public, préalablement à la vente de celui-ci.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

S.O.

DESCRIPTION

Il est requis de fermer et de retirer du domaine public l'Immeuble, afin de permettre la vente de celui-ci.

JUSTIFICATION

Il est recommandé de fermer et de retirer du domaine public l'Immeuble pour les motifs suivants :

- La fermeture et le retrait du domaine public permettent la vente de l'Immeuble.
- L'Arrondissement et la CSMB conviendront d'une entente parc-école pour maintenir l'aire de jeux existante, construite par l'Arrondissement (parc Albert-Gariépy).
- La conversion de l'Immeuble en école primaire répondra à un besoin urgent de trouver de nouveaux locaux pour la CSMB.
- La CSMB prévoit accueillir quatre groupes d'éducation préscolaire et quinze groupes d'enseignement primaire.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ne s'applique pas.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

À défaut de donner suite à cette recommandation, le projet d'acte de vente ne pourra pas être soumis au conseil municipal pour approbation. Ainsi, la CSMB ne pourra pas répondre à sa très forte croissance et convertir l'Immeuble en école primaire.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été élaboré et mise en oeuvre par l'arrondissement de Lachine l'an dernier. La vente de l'édifice a été communiqué à l'ensemble des organismes partenaires qui occupent le bâtiment. Plusieurs rencontres ont été organisées avec les représentants de ces organismes afin d'assurer une transition harmonieuse de ce changement important.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Approbation du projet d'acte de vente de l'Immeuble - séance visée au conseil municipal d'avril ou mai 2020 (référence sommaire 1204435001).

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements de la Ville.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Stéphanie HOULE, Lachine
Sylvie BLAIS, Service des infrastructures du réseau routier
Ivan TARASYUK, Service des affaires juridiques
Michel SÉGUIN, Lachine

Lecture :

Sylvie BLAIS, 24 février 2020
Ivan TARASYUK, 19 février 2020
Stéphanie HOULE, 19 février 2020

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dany LAROCHE
Conseiller en immobilier

ENDOSSÉ PAR Le : 2020-02-19

Viviane LANCIAULT
Chef-d'équipe - Conseillère en immobilier &
expertise immobilière, en remplacement de
Denis Sauvé, chef de division, pour la période
du 19 au 21 février 2020.

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Francine FORTIN
Directrice des transactions immobilières

Approuvé le : 2020-03-26

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Sophie LALONDE
Directrice du SGPI

Approuvé le : 2020-03-26



Dossier # : 1206470009

Unité administrative responsable : Arrondissement Lachine , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction

Niveau décisionnel proposé : Conseil d'arrondissement

Projet : -

Objet : Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 785-795, 14e Avenue

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-3), les documents soumis en date du 17 janvier 2020 accompagnant une demande de certificat d'autorisation pour la transformation de l'immeuble situé au 785-795, 14e Avenue.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-31 13:20

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1206470009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 785-795, 14e Avenue

CONTENU

CONTEXTE

Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la transformation des façades du bâtiment situé au 785-795, 14e Avenue.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Hapopex, organisme à but non lucratif, gère plusieurs immeubles de logements sociaux sur le territoire lachinois et gère notamment l'immeuble sis aux 785-795, 14^e Avenue.

Transformation intérieure

Dans le cadre d'une mise aux normes des installations mécaniques et électriques, deux des logements du sous-sol ont été transformés afin de créer une salle électrique et un espace communautaire. Les parties résiduelles ont, pour leur part, été aménagées en deux unités d'une (1) chambre à coucher (3 ½).

Le réaménagement du premier niveau de l'immeuble réduit ainsi le nombre de logements existants de quatre (4) unités, passant de 32 à 28 logements.

Transformation extérieure

Les travaux intérieurs seront accompagnés de quelques modifications extérieures :

- Remplacement des balcons et escaliers extérieurs donnant sur la cour intérieure, pour l'ensemble des étages. Les balcons seront agrandis et les escaliers en colimaçon laisseront place à de escaliers en paliers, conformes au Code en vigueur;
- Reconstruction des cours anglaises desservant les logements du sous-sol;
- Remplacement de la fenestration de la cage d'escalier des deux ailes du bâtiment par une modèle à carreaux dont certains s'ouvrent pour une meilleure aération;
- Remplacement de l'ensemble des portes et fenêtres par un modèle en aluminium gris;

- Nouveau traitement des entrées :
 - Sur la rue Sherbrooke, les portes seront remplacées par un modèle à deux panneaux vitrés dont un fixe, divisé en trois sections. Le garde-corps entourant la plate-forme sera supprimé et les entrées encadrées d'une structure métallique couleur noire.
 - Pour l'entrée située au niveau du rez-de-chaussée, la largeur des escaliers sera réduite afin de libérer une partie de la fenêtre du sous-sol située au-dessous de la structure.

Un traitement identique est prévu sur la 14^e Avenue.

- Nouveau revêtement extérieur :
L'installation d'une nouvelle brique, de deux couleurs différentes, brun et beige, est prévue sur l'ensemble des façades du bâtiment. La première couleur recouvrira les extrémités du « L » que forme l'immeuble. La partie en coin sera recouverte de la brique couleur beige.

Sur la 14^e Avenue, un jeu de brique est prévu sur la partie non fenêtrée.

JUSTIFICATION

Voir l'extrait du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 11 mars 2020 ayant trait à ce dossier.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Fella Amina MAHERZI
Conseillère en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Michel SÉGUIN
Directeur

Le : 2020-03-18



Dossier # : 1205014001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nomination d'un secrétaire d'arrondissement substitut

De nommer Lucie Perreault, secrétaire-rechercheuse, à titre de secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement de Lachine, à compter du 7 avril 2020.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-26 14:43

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1205014001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nomination d'un secrétaire d'arrondissement substitut

CONTENU**CONTEXTE**

En vertu de l'article 27 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), le conseil d'arrondissement doit nommer un secrétaire qui possède, compte tenu des adaptations nécessaires et pour les fins des compétences du conseil d'arrondissement, les pouvoirs et doit exécuter les devoirs du greffier d'une municipalité prévus par toute loi. Ce pouvoir comporte également celui de nommer un secrétaire d'arrondissement substitut.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**2019-03-11 - CA19 19 0076 (1190372003)**

De nommer M^e Geneviève Girard Gagnon, secrétaire-rechercheuse, à titre de secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement de Lachine, à compter du 11 mars 2019.

2017-06-19 - CA17 19 0225 (1170372005)

De nommer madame Diane Mongeau à titre de secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement de Lachine, à compter du 27 juin 2017.

DESCRIPTION

Comme suite du départ et remplacement de la personne occupant le poste de secrétaire-rechercheuse au Secrétariat d'arrondissement de Lachine, il y a lieu de nommer la personne nouvellement embauchée comme secrétaire d'arrondissement substitut afin de s'assurer qu'une personne occupe les fonctions de secrétaire d'arrondissement en cas de maladie, vacances ou d'un empêchement majeur.

JUSTIFICATION

Il s'agit ici de nommer Lucie Perreault, secrétaire-rechercheuse, en remplacement de M^e Geneviève Girard Gagnon, à titre de secrétaire d'arrondissement substitut, à compter du 7 avril 2020.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lucie PERREAULT
Secrétaire- recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Stéphanie HOULE
Directrice - Services administratifs et projets urbains

Le : 2020-03-15



Dossier # : 1207914003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 27 février 2020 au 31 mars 2020

De recevoir la liste de mouvement de personnel pour la période du 27 février 2020 au 31 mars 2020 telle que soumise, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-31 13:59

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1207914003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 27 février 2020 au 31 mars 2020

CONTENU

CONTEXTE

Afin de répondre aux besoins opérationnels, les gestionnaires de l'arrondissement procèdent à divers mouvements de personnel. Une liste est fournie, à chaque séance du conseil d'arrondissement, afin d'informer les élus des décisions prises par les fonctionnaires concernant les ressources humaines.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2020-03-09 - CA20 19 0057 (1207914002)

Réception de la liste de mouvement de personnel (23 janvier 2020 au 26 février 2020)

2020-03-09 - CA20 19 0031 (1207914001)

Réception de la liste de mouvement de personnel (21 novembre 2019 au 22 janvier 2020)

2019-12-02 - CA19 19 0340 (1197914007)

Réception de la liste de mouvement de personnel (24 octobre au 20 novembre 2019)

2019-11-04 - CA19 19 0310 (1197914006)

Réception de la liste de mouvement de personnel (26 septembre au 23 octobre 2019)

2019-10-07 - CA19 19 0285 (1197914005)

Réception de la liste de mouvement de personnel (26 juillet au 25 septembre 2019)

2019-08-05 - CA19 19 0245 (1197914004)

Réception de la liste de mouvement de personnel (25 avril au 25 juillet 2019)

2019-05-06 - CA19 19 0170 (1197914003)

Réception de la liste de mouvement de personnel (26 février au 24 avril 2019)

2019-03-11 - CA19 19 0077 (1197914002)

Réception de la liste de mouvement de personnel (22 janvier au 25 février 2019)

2019-02-04 - CA19 19 0037 (1197914001)

Réception de la liste de mouvement de personnel (22 décembre 2018 au 21 janvier 2019)

2019-01-14 - CA19 19 0022 (1187914009)

Réception de la liste de mouvement de personnel (1^{er} novembre au 21 décembre 2018)

DESCRIPTION

La liste en pièces jointes informe le conseil des mouvements de personnel de l'arrondissement pour la période du 23 janvier 2020 au 26 février 2020, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-31

Makhissa YATTARA
Technicienne en ressources humaines

Caroline MAYER
Chef de division PARH.



Dossier # : 1206470012

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Renouvellement de mandat et nomination de nouveaux membres résidents au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Lachine

D'approuver, en vertu du Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA10-19002), le renouvellement du mandat de trois membres résidents pour un second mandat de deux ans et la nomination de deux nouveaux membres résidents ainsi que d'un membre résident suppléant pour une période de deux ans au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Lachine.

Signé par Martin SAVARD **Le** 2020-03-26 14:27

Signataire :

Martin SAVARD

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1206470012

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Renouvellement de mandat et nomination de nouveaux membres résidents au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Lachine

CONTENU

CONTEXTE

Demande d'approbation du renouvellement du mandat pour trois (3) membres résidents et de la nomination de deux (2) nouveaux membres résidents ainsi qu'un (1) membre suppléant.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Séance ordinaire du lundi 9 avril 2018 - Résolution : CA18 19 0118 - Sommaire décisionnel 1184408003 - Comité consultatif d'urbanisme - Renouvellement de mandat et nomination de nouveaux membres résidents au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Lachine.

DESCRIPTION

Le mandat des membres résidents arrive à sa fin le 16 avril 2020, selon l'article 7 du Règlement RCA10-19002 sur le Comité consultatif d'urbanisme. À cet effet, et en vertu du même article, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises souhaite renouveler le mandat de trois (3) membres résidents actuels, pour un second mandat de deux (2) ans, soit Mmes Mélanie Cherrier et Julie Louise Levasseur et M. François Martineau. Il s'agit également de nommer deux (2) nouveaux membres résidents pour une période de deux (2) ans, Mme Jacqueline Kost et M. Julien Surprenant-Legault, ainsi qu'un membre suppléant, M. Martin Alix, pour la même durée.

JUSTIFICATION

Actuellement, selon l'article 4 du Règlement RCA10-19002, le comité consultatif d'urbanisme (CCU) se compose d'un représentant du conseil et de cinq (5) représentants des citoyens nommés par résolution du conseil d'arrondissement ainsi que d'un (1) membre résident suppléant. Le maire d'arrondissement, ou en son absence ou en son incapacité d'agir, le maire suppléant, est membre d'office dudit comité. De plus, le conseil d'arrondissement adjoint au CCU les personnes ressources suivantes : le directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises ainsi que toute autre personne dont les services professionnels externes peuvent être nécessaires. Selon l'article 17 de ce même règlement, quatre membres du comité constituent le quorum.

La présence d'un membre du conseil d'arrondissement est nécessaire à la tenue de toute séance du CCU. Chaque membre du CCU dispose d'un droit de vote.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Fella Amina MAHERZI
Conseillère en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Michel SÉGUIN
Directeur

Le : 2020-03-25